Défense de la langue française

promotion et rayonnement



Je suis tombé amoureux de la beauté absolue de la langue française.

Saul Friedländer

Nº 262 9 € 4° trimestre 2016 Ni laxisme ni purisme ISSN 1250-7164

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel, MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux (†), Marc Fumaroli, Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliguen, Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc, Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

Mme Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain : MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain; Philippe Bouvard, journaliste et écrivain; Armand Camboulives, président honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et metteur en scène ; Bruno Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer; Mme Jacky Deromedi, sénateur; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, sénateur ; Jacques Monge, secrétaire général des Amis de l'ENS, professeur émérite à la Sorbonne.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie; MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain; Radhi Jazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie; Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Rordeaux:

Algérie :

Achour Boufetta, correspondant.

M. Frédéric Fossaert, président; Mme Adrienne Dauprat,

secrétaire

Mme Anne-Marie Flamant-Ciron, présidente. Bouches-du-Rhône:

M. Thierry Brayer, président. Bruxelles-Europe :

M. René Goyer, président; M^{me} Véronique Likforman,

secrétaire générale. Champagne-Ardenne: M^{me} Nadine Najman,

présidente; M. Francis Debar, secrétaire. Charente-Maritime : M. Christian Barbe,

président; M. Claude Gangloff, vice-président.

Cher:

M. Alain Roblet, président ; M. Jean-Pierre Rouard, vice-président. Franche-Comté: Mme Claude Adgé,

présidente; Mme Nicole Eymin,

secrétaire.

Gard:

M. Alain Sulmon, président; M. Denis Rothé, secrétaire.

Haute-Normandie: M. Carl Edouin, président. Hautes-Pyrénées:

M. André Jacob, président.

M. Samir Baz, président; M. Marcel Laugel, vice-président. Loir-et-Cher:

M. Michel Pasquier,

président; Mme Florence Haack,

vice-présidente. Lot:

Mme Sandrine Mage,

présidente;

M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon:

Mme Nicole Lemoine,

présidente. Nièvre :

Mme Janine Bernadat,

présidente; Mme Yvette Naga, présidente adjointe. Nord-Pas-de-Calais:

M. Franz Quatrebœufs, président; M. Saïd Serbouti,

vice-président. Normandie:

Dr Bruno Sesboüé, président.

Paris et Île-de-France : M. Marc Favre d'Échallens,

président. Pays de Savoie: M. Philippe Reynaud, président.

Suisse: M. Étienne Bourgnon, président.

Touraine:

M. Philippe Le Pape,

président.

Dessins: Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après le « Portrait de Molière » de Charles-Antoine Coypel (Comédie-Française).

Citation de la couverture : Saul Friedländer, historien.

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparda, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel et Claude Wallaert.

Défense de la langue française



Nº 262 octobre - novembre - décembre 2016

Du président

2 L'Écume des mots. Xavier Darcos, de l'Académie française

Le français dans le monde

- 7 Au Maroc. *Anne-Françoise Counet*
- 10 En Amérique du Nord. *Yvonne Excoffon France Hamonet*
- 12 Au Canada. Gaston Bernier
- 13 Les brèves.

 Françoise Merle

Les langues de l'Europe

16 Brexit, et après? Véronique Likforman

Le français en France Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne de la langue.
- 20 Mots en péril. Gilles Fau
- 21 Acceptions et mots nouveaux.
- 22 De dictionaires en dictionnaires. Jean Pruvost.
- 24 Et la bobinette cherra... Stéphane Brabant

- **26** Confusion des genres. *Yves Gobilliard*
- **27** Les mots en famille. *Philippe Le Pape*
- 29 L'écume.

 Bernard Moreau-Lastère

Jeux

- 31 Mots croisés de Melchior.
- **32** Cacographie. *Bertrand Kempf*
- 33 Vocabuliste. *Jean Laquerbe*

Style et grammaire

- 34 L'orthographe, c'est facile! *Jean-Pierre Colignon*
- 35 Pataquès.

 Joseph de Miribel
- **36** Au pluriel. *Délégation du Cher*
- 38 Ouï-dire. *Jean-Marie Dehan*
- 39 Le saviez-vous ? Jean-Pierre Colignon André Choplin

Humeur/humour

- **43** Prudence, papillon! *Bernard Leconte*
- **43** Exclamaphorismes. *Serge Lebel*
- 44 Lettre ouverte. Xavier Rousset

- 48 Amener, apporter? Giselle Labat
- 49 Une bonne leçon.

 Elisabeth de Lesbarda
- 50 « C'est pas juste! » Jean-Pierre Colignon Maurice Véret
- 51 Sens dessus dessous. *Alfred Herman*

Comprendre et agir

- **52** Quand le français... *Alain Sulmon*
- 56 Tableau d'horreurs. Marceau Déchamps
- 57 Tableau d'honneur. Marceau Déchamps
- 58 De quel amour blessée... Christian Massé

Le français pour

60 Daniel Lacotte.

Nouvelles publications

- 63 Nicole Vallée Monika Romani Jacques Dhaussy Véronique Likforman
- l à XIV

Vie de l'association

Défense de la langue française 222, avenue de Versailles, 75016 Paris Téléphone: 01 42 65 08 87 Courriel: dlf.contact@orange.fr Site: www.langue-francaise.org Directrice de la publication: Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI 91320 Wissous Revue trimestrielle Dépôt légal P-2016-4

Dépôt légal nº 8 CPPAP nº 0318 G 83143





L'Écume des mots



Préface de notre président pour L'Écume des mots. T. Il des délices de la langue française (Éditions Terra Mare, 2016, 200 p., à commander au secrétariat de DLF, $15 \in +5 \in$ de frais de port).

« Ivres de sel et d'air et brûlés par l'écume... »

Voici donc, succédant à un premier recueil paru en 2006, le tome II d'une anthologie – un bouquet, au sens propre – qui ne ressemble à aucune autre. Elle rassemble les meilleures expressions écrites, issues de deux concours : Le Plumier d'or (créé en 1996 et organisé en partenariat avec la Marine nationale, à destination des élèves de 4°) et La Plume d'or (créée en 2000 avec l'aide du Sénat, pour tous les étudiants des Alliances françaises à travers le monde). Avec un titre aussi suggestif que *L'Écume des mots*, il allait de soi que les Peintres de Marine accepteraient d'illustrer cet ouvrage. Qu'ils en soient remerciés.

« L'enfant est le père de l'homme » : la formule du poète William Wordsworth, souvent utilisée à tort et à travers, prend tout son sens dès qu'on jette un regard sur des poèmes écrits par des collégiens ou des jeunes auteurs en herbe. Certes, le genre s'y prête à merveille, puisque la poésie tente toujours, confusément ou explicitement, d'atteindre un « en deçà » de la raison, en cherchant à ressaisir l'univers par la sensation, en recréant un univers verbal et sonore fait d'impressions intuitives et sensuelles. D'où le privilège accordé à l'état d'enfant (l'infans est, littéralement, celui « qui ne parle pas encore »), vu comme source



créatrice et véridique, avant que l'homme ne soit apte à formuler ou à analyser le monde de manière rationnelle et, surtout, à mentir grâce au trafic des mots maîtrisés. Les jeunes amplifient ce qu'ils perçoivent, dans la joie comme dans l'angoisse, et leur connaissance est sensorielle, principe de plaisir et de magie. Voilà pourquoi toute poésie est vaguement litanique, de la berceuse, qui ressasse et apaise, au *requiem*, qui tisse ses redites consolatrices.

Pour le collégien, comme d'abord chez les tout-petits, la poésie est d'emblée un espace de jeu et d'aventure, puisqu'elle délaisse le langage ordinaire. Cet écart est en soi ludique, comme le sont les jeux de mots ou les comptines, mais il invite aussi à s'interroger sur l'usage commun, sur les stéréotypes, sur la platitude langagière. La poésie joue donc un rôle décisif dans la maîtrise de la langue, proposant une dimension plus libre de l'écriture, où l'on peut manipuler la syntaxe et les règles, créer un lexique, mobiliser la valeur auditive ou visuelle des mots.

Mais, comme le prouve ce recueil, il ne s'agit pas seulement de bricoler des bouts-rimés autour de thèmes puissants (la solitude, l'amour, le voyage, le deuil, etc.). Il faut rédiger, ordonner la page, donner du sens, créer des connivences. On voit que les jeunes s'interrogent aussi sur les échos que provoquent dans leur raison et dans leur cœur les poésies qu'ils ont fréquentées. Bref, ils entrent en littérature sur la pointe des pieds. Bientôt, au lycée ils comprendront aussi, peu à peu, que les grands recueils dialoguent entre eux à travers le temps, que la poésie est la clé qui ouvre la voie vers ce qu'on nommait naguère « les belles-lettres » ou « les humanités », et qui n'est rien d'autre que la culture, ce qui relie et ce qui se transmet.

Ce jeu avec le langage est source de plaisir et d'aventure. « Les mots font l'école buissonnière », comme disait Prévert. Rien d'étonnant si la plus ancienne métaphore de la création poétique est celle du voyage, du départ, de l'embarquement, de l'errance. Les élèves saisissent presque spontanément cette ivresse des mots. Ils sentent combien la poésie, originellement orale, exploite les ressources de la voix, de la parole et du chant. Voilà aussi pourquoi la poésie et la chanson entretiennent



des rapports si étroits : la connivence des poètes et des compositeurs est originelle (des aèdes aux troubadours) et se poursuit jusqu'à nous dans le rap. Depuis la nuit des temps, la poésie fixe ce qui ne doit pas être oublié dans l'histoire de l'humanité : la légende, l'épopée, les aphorismes antiques, les textes religieux. C'est par le même procédé qu'elle s'anime dans les essais de nos collégiens. Car les régularités rythmiques de la versification ou des refrains favorisent la reviviscence de la sensation et la force mnémotechnique, comme le chante Charles Trenet : « ... longtemps après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues ». C'est exactement la mission de l'école : laisser une longue trace, un viatique pour la vie.

Dans un temps si maussade et jargonnant, où l'on ridiculise nos traditions et nos convictions, où le langage se trouve malaxé, compacté et appauvri par les modes de communication modernes, il est rassurant de lire ces textes simples, vrais et beaux. Sans ostentation ni emphase, dans la patience et la fidélité, ils sont un hymne modeste au français et à la civilisation dont il est porteur. Le titre marin de ce recueil leur va bien. On se prend à fredonner L'Horizon chimérique de Jean de La Ville de Mirmont:

> « Ivres d'air et de sel et brûlés par l'écume De la mer qui console et qui lave des pleurs Ils connaîtront le large et sa bonne amertume. Les goélands perdus les prendront pour des leurs... »

Xavier Darcos

de l'Académie française



français dans le monde



Si vous souhaitez que nous adressions un 1 de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.	numéro
M. ou M ^{me} (en capitales)	
suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un n	numéro à
M. ou M ^{me} (en capitales)	
Adresse:	
M. ou M ^{me} (en capitales)	
Adresse:	



Au Maroc*

Le paysage linguistique du Maroc est le témoin de nombreux brassages. Le pays est historiquement multilingue et parmi les langues utilisées, le français garde une place de choix. C'est un atout important sinon décisif pour trouver un emploi (surtout dans le secteur privé), d'autant plus dans le contexte d'internationalisation actuel.

Français et enseignement

Le français au Maroc, on l'entend et surtout on le voit partout : le nom des rues, les affiches publicitaires ou les devantures de magasins. [...]

Depuis l'arabisation de l'enseignement, le français est introduit comme langue étrangère. Le volume d'heures est assez important (près de 2 000 heures sur 11 ans) et devrait donc permettre d'étudier et de travailler dans cette langue. [...]

L'enseignement du et en français est au cœur des préoccupations du gouvernement qui veut permettre au plus grand nombre d'accéder à une bonne qualification professionnelle. Lamia Radi, directeur de la Coopération et de l'Action culturelles au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, explique qu' « une Charte de l'enseignement a été mise en place, en vue d'augmenter jusqu'à 20 % la part de l'enseignement privé et ainsi délester l'Éducation nationale, qui n'a pas la capacité de gérer trois millions d'enfants ». D'autre part, on a mis sur pied « des filières internationales faisant partie de l'enseignement public et permettant un enseignement de qualité pour les enfants de tous

^{*} Cet article a été publié dans le magazine trimestriel *Nouvelles de Flandre* (nº 81, juillet-septembre 2016), sous le titre « Le français, clé d'accès à la promotion sociale », dans un dossier de dix pages sur le Maroc.

-

Le français dans le monde

milieux qui en ont la capacité ». Dans ces filières, les cours de mathématiques, sciences naturelles et physiques ne sont plus donnés en arabe mais en français et permettent ainsi un meilleur accès à l'enseignement supérieur et universitaire qui, lui, s'est toujours fait en français. Ainsi, après des décennies d'arabisation, le Maroc prend la voie d'une plus grande francisation de son enseignement, espérant ainsi en améliorer l'efficacité.

Le soutien de la France

La France ne se détourne pas de ses « responsabilités » et continue d'entretenir des relations très privilégiées avec le Maroc. Le réseau culturel et pédagogique offert est plus important que dans n'importe quel autre pays du monde : douze sites d'implantation (instituts culturels ou Alliances françaises) et trente-deux écoles françaises (10 % du réseau mondial). Et la demande est telle que seuls 10 % des demandes d'inscription dans le réseau scolaire sont satisfaits. Mais comme l'indique Hervé Guillou, attaché de coopération éducative de l'Institut français, « la France ne compte plus ouvrir de nouvelles écoles mais se propose de collaborer à la réforme du système éducatif marocain ». Notons que le nombre de cours privés de français est lui aussi, énorme : plus de 80 000 inscriptions par an pour des cours ou examens. Preuve de l'importance que donnent les Marocains (qui en ont les moyens !) à la langue française dans l'éducation de leurs enfants.

Français et institutions

Le français n'est pas utilisé que dans le secteur privé, il est aussi présent dans bien des domaines de la vie publique.

Pour ce qui est de la justice, la langue arabe littéraire est utilisée pour la rédaction des lois et des décrets qui sont la plupart du temps traduits ensuite en français. Au niveau de l'administration publique, les interactions orales avec les citoyens se déroulent normalement en arabe marocain mais parfois aussi en français ou en langues berbères. Pour les communications internes, plus on grimpe dans la hiérarchie plus le français est utilisé. Enfin, dans les domaines scientifique et technique, on utilise le français.









Comme partout, la presse écrite est en perte de vitesse. Les journaux publiés en français n'échappent pas à cette évolution mais restent encore assez nombreux que ce soit pour la presse d'information générale, la presse régionale, l'information économique ou culturelle. L'arabe est davantage présent à la télévision. Les bulletins d'information sur la chaîne nationale sont en alternance en arabe et en français.

Le Maroc est aussi fortement engagé dans la Francophonie internationale. En 2012, l'OIF [Organisation internationale de la Francophonie] a ouvert un Bureau régional de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) à Rabat pour répondre de façon plus efficace aux besoins de la région du Maghreb qui compte le plus grand nombre d'universités francophones. Selon Cristina Robalo-Cordeiro, directrice de ce Bureau, la gouvernance est l'un des axes prioritaires. Il s'agit de stimuler la modernisation de la gestion au moyen de projets tels que l'autoévaluation des universités tant au niveau pédagogique que sur les plans scientifique, technologique et administratif. Autre axe important, la question culturelle. « Suite aux printemps arabes, il est indispensable d'insister sur l'interculturalité, l'ouverture au dialogue des cultures. » En témoigne le « Forum universitaire maghrébin des arts ».

Et bien entendu la Francophonie est aussi largement fêtée, chaque année, en mars. Parmi les représentations francophones qui s'associent à l'évènement, la Délégation Wallonie-Bruxelles à Rabat n'est pas la moins dynamique**.

Anne-Françoise Counet



^{** «} La coopération belgo-marocaine est axée sur l'éducation et le développement durable », notamment autour de trois projets : l'appui à l'enseignement du FLE (français langue étrangère), le soutien à l'entrepreneuriat féminin et la création d'une anthologie d'auteurs marocains, mais aussi algériens, belges, libanais et tunisiens.



En Amérique du Nord

Cet été, au Canada, j'ai été amusée et ravie des expressions qu'on y utilise, en bon français, à la place de notre jargon. J'ai plaisir à en citer quelques-unes :

magasiner, « faire du shopping » couette et café, « bed and breakfast » égoportrait, « selfie » faire du pouce, « faire de l'auto-stop » prêt-à-manger, « fast food » bouffe, « food » (j'ai vérifié dans le dictionnaire, bouffe est « familier » et non vulgaire).

Au coin des rues, on trouve un panneau arrêt, et non « stop ».



Yvonne Excoffon



Je reviens du Connecticut où j'ai assisté à une rencontre bimensuelle entre quelques Américains francophones et francophiles, qui n'hésitent pas à parcourir des kilomètres pour se retrouver dans une salle attenante à une boulangerie – « Chez Isabelle et Vincent », artisans boulangers strasbourgeois établis dans une petite localité du comté de Fairfield (Connecticut).



Autour d'une tasse de café et de gâteaux, ce groupe constitué d'une dizaine de personnes se donne pour consigne de ne parler qu'en français pendant deux heures.

C'est un groupe de conversation intitulé « *Meet up* groupe de français », qui aborde nombre de sujets, chacun s'exprimant à son gré, aidé par un voisin en cas de difficulté.

Invités de passage, nous avons, mon mari et moi, été chaleureusement accueillis et des contacts ont été pris.

L'intérêt pour le français, la régularité des rencontres, le dynamisme qui règne dans ce groupe méritent d'être salués.

France Hamonet

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.





Au Canada

Mesure des forces du français au Canada

En Amérique du Nord, au Canada et au Québec, on évalue périodiquement la force des langues en contact.

Au cours de 2016, le ministre québécois de la Francophonie canadienne, Jean-Marc Fournier, a fait part de l'existence de 2,6 millions de francophiles au Canada anglais, sans tenir compte des francophones et francophiles du Québec. Depuis, les chercheurs et les citoyens tentent de cerner le sens du mot *francophile* et surtout son poids culturel. Le démographe Michel Paillé a analysé le phénomène et l'a inversé en évaluant les anglophiles en sol québécois. Les résultats de son exercice furent publiés dans le *Huffington Post* du 11 décembre 2015 (http://quebec.huffingtonpost.ca/michel-paille/les-francophiles-ducanada-anglais-selon-le-ministre-jean-marc-fournier_b_8762296.html) et dans le mensuel *L'Action nationale* (septembre 2016).

Le Canada anglais alignerait 2,6 millions de francophiles selon monsieur le ministre. Mais, le Québec, combien d'anglophiles ? Après avoir décortiqué la méthode utilisée pour en arriver au décompte des francophiles de l'extérieur du Québec, le démographe l'applique au territoire québécois. Il constate alors que le Québec compte 3,7 millions d'anglophiles.

C'est dire que l'avenir du français au Québec et au Canada n'est pas fixé irrémédiablement. Le français peut compter sur l'appui de 2,6 millions de francophiles au Canada anglais, mais l'anglais peut s'appuyer sur 3,7 millions d'anglophiles au Québec seulement. À première vue, le sort du français au Canada anglais semble moins assuré que celui de l'anglais au Québec si on ne tient compte que de cet indice.

Gaston Bernier

Québec



de la Francophonie - de chez nous - et d'ailleurs

Espagne

La remise des prix du 8º Concours international de poésie francophone, organisé par Raymonde Jaccod, présidente de la délégation Espagne de la Société des poètes français, s'est tenue à Barcelone, à l'Institut français, le 10 mars 2016. Renseignements: ray monde-alain@hotmail.com.

Suisse

Quelque 14 500 personnes ont assisté au 12e Festival du film français d'Helvétie (du 14 au 18 septembre) à Bienne, ville bilingue. Y étaient proposés 54 films, dont 47 longs métrages. Le public alémanique, à peu près la moitié des visiteurs, a une nouvelle fois répondu présent. Ce festival est donc un lieu de rencontre entre les publics germanique et francophone. En 2017, il devrait s'étendre à la ville de Berne.

Service littéraire, « mensuel dédié à la défense et l'illustration de la langue française au travers d'une critique exigeante de l'actualité romanesque, [...] exclusivement rédigé par des écrivains » a publié en novembre son 100° numéro!

L'Alliance Champlain a contribué au financement du premier tirage de La Plume Vivante, revue de poésie africaine, éditée à Kinshasa (RDC).

Quelques prix littéraires

- Le 11e prix Senghor a été attribué (plébiscité) au premier roman du jeune écrivain comorien Ali Zamir pour Anguille sous roche (Le Tripode, 320 p., 19 €).
- Le prix Goncourt a été attribué à la francomarocaine Leïla Slimani pour *Une Chanson douce* (Gallimard, « Blanche », 240 p., 18 €).
- Organisée cette année par les Éditions du Net et la Côte d'Ivoire, la Journée du manuscrit francophone s'est déroulée le 24 octobre à Abidjan. Le Français André Brial s'est vu remettre le Grand Prix du jury pour son roman Sandra ou le roman expérimental (536 p., 29 €).

• Décerné par la ville de Brive à « une personnalité qui a contribué de façon importante à illustrer la qualité et la beauté de la langue française », le Prix de la langue française 2016 a récompensé Philippe Forest pour l'ensemble de son œuvre.

À lire sur internet, les Actes de la XXV^e Biennale de la langue française, qui s'est tenue à Bordeaux en 2013. Sujet : « Quels militants pour la francophonie au XXI^e siècle ? »

Belgique

- Le 25 novembre, la Maison de la poésie de Namur a rendu hommage au grand poète belge Émile Verhaeren, à l'occasion du centenaire de sa mort.
- À Bruxelles, la Maison de la Francité est très active : dîners littéraires, tables de conversation, jeux de langage, ateliers du roman...

Du 31 octobre au 18 décembre, l'Alliance française de Paris et Île-de-France a mis en ligne un cours de français gratuit (CLOM*).

-◆

Le français dans le monde

Liban

Organisé par l'AUF*, l'incubateur Berytech, L'Orient-Le Jour et Le Commerce du Levant, le prix Femme francophone entrepreneure 2016 a été remis à cinq lauréates en présence de Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'OIF*, sur le site de l'USJ* à Beyrouth.

Nos concours

- Avec le soutien du Sénat et de la Marine nationale, DLF organise le 21^e Plumier d'or, concours destiné aux élèves de 4^e des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger.
 Sous le haut patronage de
- Sous le haut patronage de M^{me} Jacky Deromedi, sénateur représentant les Français établis hors de France, DLF organise la 18^e Plume d'or, concours destiné aux Alliances françaises dans le monde entier. L'épreuve se déroulera pendant la Semaine de la langue française. Règlement sur le site de DLF.

Pour les linguistes et philologues, qui travaillent sur les changements et évolutions du français de ses origines à nos jours, le colloque international Diachro VIII se tiendra les 2, 3 et 4 février à Strasbourg.

Salons

- Expolangues 2017, 20 et 21 janvier, à Paris, à la Grande Halle de la Villette. Le 19e Printemps des poètes, du 4 au 19 mars, explorera, à Paris, la poésie africaine francophone et mettra en avant l'œuvre de Senghor, de Tchicaya U Tam'si, etc.
- La foire du livre de Bruxelles aura lieu du 9 au 13 mars.
- Livre Paris (37° salon du Livre de Paris) se tiendra du 24 au 27 mars. Invité d'honneur : le Maroc.

Maroc

L'AMEF* organise un colloque à Béni-Méllal, du 30 janvier au 1er février. Thème : « Les pratiques innovantes en classe de français. »

Rencontres FLORAL* du 15 au 17 mars, à l'université d'Orléans, organisées par le Laboratoire ligérien de linguistique. Thème : « Accessibilité, représentations et analyses des données. »

Portugal

Une journée d'étude se tiendra à la Faculté des lettres de l'université de Porto, le 21 mars. Thème: « La francophonie autrement. Culture francophone à portée globale. »

À l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, l'université d'Angers organise, les 23 et 24 mars, le 4e colloque international, intitulé « Femmes en francophonie ».

Allemagne

La FAPF* prépare son prochain Congrès fédéral, les 31 mars et 1er avril, à l'université de Leipzig.

Françoise Merle

*AMEF Association marocaine des enseignants de français

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie *CLOM

Cours en ligne ouvert et massif *FAPF Fédération allemande des

professeurs de français *Floral Français langue orale

et recherches avancées en linguistique *0IF

Organisation internationale de la Francophonie *USJ

Université Saint-Joseph

Les langues de l'Europe

(



Brexit, et après?

Cruel dilemme pour les défenseurs du plurilinguisme et de l'Union européenne. Faut-il pleurer la fin d'une certaine idée de l'Europe, ou se réjouir d'une occasion inespérée pour ses langues de reprendre leurs droits? Et d'entendre peut-être les élus et fonctionnaires européens se remettre à parler leur propre langue? On peut aussi faire preuve d'optimisme, et espérer que le Brexit sera une chance pour les Européens de comprendre enfin ce que leur dit l'Europe et de s'y intéresser, et une chance pour l'Europe de retrouver des valeurs mises à mal par la pauvreté de pensée et d'idées qui va de pair avec la pauvreté du langage.

DLF avec d'autres associations le répète depuis des années, et c'est la raison pour laquelle notre regrettée Claire Goyer avait placé la défense de la diversité linguistique dans les institutions européennes au premier rang des objectifs de DLF-Bruxelles : car une langue impose son modèle culturel, politique, économique.

Or ce n'est même pas l'anglais qui s'est imposé à l'Europe, c'est le « globish » : un ersatz de langue, parfois utile sans doute pour demander son chemin ou des frites, mais tout de même très insuffisant pour tenir des discours sensés.

Peu de raisons, hélas, de manifester un optimisme démesuré quant aux suites du Brexit; vigilance et méfiance sont de rigueur. Si on peut lire des articles d'inlassables partisans du plurilinguisme, tel Jean Quatremer, si de temps à autre on entend un haut responsable s'exprimer sur les conséquences linguistiques du Brexit, la question est loin d'être un cheval de bataille pour les médias et les hommes politiques : au mois de juin dernier, quand tout hebdomadaire sérieux se devait de sortir un dossier sur les conséquences économiques et politiques du Brexit, il fallait une loupe (et du temps devant soi) pour trouver des articles évoquant ses éventuelles répercussions linguistiques et culturelles.



En France, tous semblent avoir oublié que la question linguistique faisait l'objet du premier règlement adopté par la Communauté européenne, un texte qui énonçait sans ambiguïté le principe d'égalité entre les langues officielles et de travail de l'UE et prouvait par là l'importance de cette question dans la construction de l'Europe.

Après le Brexit, il serait absurde que l'anglais restât la langue officielle dominante de l'Union, car les enjeux économiques sont énormes ¹ et les entreprises de tous les pays européens sont pénalisées ².

Si, en quelque quinze années, le « globish » s'est imposé au détriment des langues de l'Europe avec la complicité active d'une partie des politiques et des médias, rien n'empêche de perdre de mauvaises habitudes et de réaliser l'union dans la diversité.

Des solutions existent, à commencer bien sûr par la traduction, mais mieux encore, l'intercompréhension. Une prise de conscience se fait, partout des Européens n'ont pas attendu le Brexit pour agir. La Commission européenne elle-même, longtemps peu réputée pour ses efforts linguistiques, communique désormais davantage dans les vingt-quatre langues de l'Europe.

Sans nul doute, les actions des associations œuvrant pour le plurilinguisme et leur refus de céder au diktat du tout-anglais ont participé à cette évolution : continuez à les soutenir, faites-les connaître!

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

^{2.} DLF-Bruxelles a récemment adressé une lettre à Jean-Claude Juncker sur « Les aspects juridiques de l'usage de la langue anglaise dans la communication de la Commission européenne » : http://dlf-bruxelles.eu/?p=2434.



À lire, l'article d'Yves Montenay, président de l'Institut culture, économie et géopolitique: https://yvesmontenay.fr/2016/07/05/la-face-cachee-du-role-delanglais-a-bruxelles/.



Le français

France



L'Académie

gardienne de la langue*

RÉSIDANT, -ANTE adj. XIIIe siècle. Participe présent de *résider*.

Qui demeure en un lieu déterminé. Les membres résidants d'une académie, d'une société savante, qui habitent là où elle a son siège, et peuvent assister régulièrement à ses séances, par opposition aux membres non résidants. On distinguera l'adjectif résidant, - ante du nom résident, -ente.

RÉSIDENT, -ENTE n. XIIIe siècle. Emprunté du latin residens, « résidant, domicilié », lui-même participe présent de residere, « rester assis » et « séjourner, demeurer ». 1. Personne qui demeure durablement dans un autre pays que celui dont elle a la nationalité. Les résidents français en Suisse. En composition. Non-résident [...]. Spécialt. HIST. Résident général, titre donné au haut fonctionnaire qui exerçait les pouvoirs et les prérogatives de la France dans les pays de protectorat d'Afrique du Nord. Le général Lyautey fut résident général de la République française au Maroc de 1912 à 1925. Résident général en Tunisie. Résident supérieur. titre donné fonctionnaire qui exercait les mêmes pouvoirs dans les protectorats d'Asie. Les résidents supérieurs du Cambodae, au Tonkin, en Annam. - DIPLOMATIE. Résident ou, en apposition, ministre résident, titre naguère par les diplomatiques de différents pays qui prenaient rang après les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires. Le ministre résident d'Allemagne au Luxembourg près le grand-duc. - ADM. Statut accordé par les autorités à certains étrangers installés en France pour une période donnée et conférant certains droits. Carte de résident.

2. Personne considérée relativement à la ville, au quartier, au logement qu'elle habite. Les résidents de la commune bénéficient de tarifs réduits. L'association, l'amicale des résidents de tel quartier. Les nouveaux résidents de l'immeuble. Les résidents d'une maison de retraite, d'un foyer de jeunes travailleurs.

On distinguera le nom résident, -ente de l'adjectif résidant, -ante.

^{*} Extraits du fascicule RENON à RESSERVIR (5 avril 2016) de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française. Les fascicules sont publiés par le Journal officiel, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet.



Mots en péril

ALGARADE: n. f.

- 1. Sens propre. Attaque militaire brusque destinée à semer l'effroi.
- **2.** Sens figuré. Vive sortie contre quelqu'un, insulte brusque, inattendue.
- « Je ne t'ai pas écrit hier au soir parce que nous avons eu une algarade terrible à propos de ma mère. » (Hugo.)

GOULIAFRE : n. m. Homme gourmand, goulu, et mangeant malproprement.

« Tu engloutis ton café au lait comme un gouliafre, mon frère. »

(Arnoux, 1884-1973.)

PIGNOCHER: v.

- 1. Peindre à petits coups avec une minutie excessive.
- 2. Manger sans appétit, du bout des dents, par petits morceaux.
- « Le dîner, peu luxueux, composé des restes de la veille, s'est passé sans incidents, presque silencieusement... monsieur dévore, et madame pignoche dans les plats avec des gestes maussades et des moues dédaigneuses. » (Mirbeau.)

RAGOÛTER: v. tr. Renouveler l'appétit, le remettre en goût.

« Il n'a pas faim, je vais lui faire une petite friandise qu'il aimait bien [...] ça le ragoûtera . » (Sue.)

SARABAITE : n. m. Moines qui vivaient deux ou trois réunis, sans règle et sans pasteur, et qui ne prenaient pour loi que leurs désirs et leurs jouissances.

« [Les Sarabaïtes] tiennent pour saint tout ce qu'ils pensent ou préfèrent, et regardent comme illicite ce qui leur déplaît. » (saint Benoît.)

Gilles Fau

Délégation du Lot





Acceptions et mots nouveaux*

ACIDE JASMONIQUE (pour jasmonic acid): Phytohormone dont la concentration augmente en réponse à divers stress, tels qu'une agression parasitaire ou une blassure.

Note: 1. L'acide jasmonique a différents effets physiologiques et peut notamment stimuler la formation des tubercules ou l'inhibition de la germination des graines.
2. L'acide jasmonique a été isolé à partir du jasmin.

BIOENRICHISSEMENT GÉNÉTIQUE (pour biofortification)

biofortification, genetic biofortification): Amélioration de la richesse nutritionnelle des plantes alimentaires par sélection génétique ou par transfert de gènes.

Note: 1. Le bioenrichissement génétique permet d'augmenter la teneur des plantes en minéraux, en vitamines ou en provitamines, en acides gras et en acides aminés essentiels, ainsi que leur biodisponibilité.

2. Le riz doré, contenant du bêtacarotène précurseur de la vitamine A, est un exemple de plante issue d'un bioenrichissement génétique par transfert de gènes.

ÉPIMORPHOSE (pour : epimorphosis) : Régénération, chez certains animaux, d'un organe après son amputation, par

multiplication au niveau de la section d'un groupe de cellules indifférenciées préexistantes ou de cellules différenciées qui se dédifférencient.

Note : La régénération de la queue d'un lézard ou celle de la tête d'une planaire sont des exemples d'épimorphose.

MÉTAGÉNOME (pour metagenome) :

Ensemble des génomes des microorganismes d'un milieu donné.

Note: On parle par exemple du métagénome de la flore intestinale de l'homme ou d'un animal, du métagénome d'un milieu marin ou lacustre, ou encore du métagénome d'un sol.

MORPHALLAXIE (pour morphallaxis):

Régénération, chez certains animaux, d'un organe après son amputation, par migration de cellules venant d'autres régions, qui se différencient sans multiplication cellulaire.

Note : L'hydre est capable de morphallaxie.

^{*} Extraits de « Vocabulaire de la biologie », publiés au *Journal officiel* le 1^{er} octobre 2016. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme*: http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/.



De dictionaires en dictionnaires

Couleur fraise ou couleur épinard?

« Plante cultivée dans les jardins potagers dite épinard-fraise » affirme Littré dans son dictionnaire commencé en 1863. Mais de quel végétal s'agit-il? Au XIXº siècle, on est en présence de la bette. Ou de la blette. Rien de simple ici... Emprunté au latin beta, plante potagère à feuilles larges et à grosses côtes, au début du XIIº siècle ce légume fut tout d'abord désigné en tant que bete, puis ce fut à la fin du XIVº siècle tantôt la bette, tantôt la blette, cette dernière résultant du croisement entre les deux mots latins beta et blitum. Même légume souligne-t-on aujourd'hui.

Pourtant, si l'on s'en était tenu à Furetière et son *Dictionnaire universel* publié en 1690 on serait dans l'embarras, car il ouvre bien deux articles distincts, le premier pour la « *bette* ou *betterave* » en évoquant « la racine fort rouge », et en y ajoutant de manière



surprenante les « bettes blanches qu'on appelle carottes ». Et le second pour la « blette », « de deux sortes, les unes rouges, qui semblent teintes en escarlate, dont la racine jette un jus fort rouge », et les autres, « blanches », qui « produisent des feuilles & des tiges semblables aux rouges ». Fort heureusement, avec la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie française, les choses sont infiniment plus claires : d'une part, la « Bette. Variété de betterave, cultivée pour ses feuilles comestibles à côte épaisse et large





(on dit aussi *Blette* ou *Poirée*) » ; d'autre part la « *Blette* Botanique. Nom vulgaire de la bette. » Voilà qui est dit.

Il est temps de revenir à l'épinard-fraise, que Larousse et Littré assimilaient à des bettes, mais qui au xxe siècle ont pris un sens nouveau. Il s'agit alors d'un légume à la fois décoratif et comestible, originaire d'Asie occidentale, dont les feuilles se consomment crues ou cuites, et qui après sa floraison, produit des petits fruits juteux, légèrement acidulés, ressemblant à des fraises.

Quant à la couleur première des épinards, il y a unanimité: ces belles feuilles lisses définissent un type caractéristique de vert foncé: le vert épinard. Défini précisément... En 1905, dans le *Répertoire de couleurs de la Société des chrysanthémistes*, on évoque en effet la tonalité d'un « carré d'épinards, vu sans soleil, à 6-8 mètres de distance ». Enfin, disons-le tout de suite, il ne serait pas heureux d'évoquer les épinards avec un peintre: c'est en effet le nom péjoratif donné aux tableaux médiocres représentant des paysages où le vert domine par trop! D'où ce dialogue de Labiche dans *Le Baron de Fourchevif* en 1859: « Tu crois faire de la peinture, tu ne fais que des épinards. » Et l'interlocuteur de répondre: « C'est vrai, je vois vert... » Et s'il voyait épinard-fraise, ce serait mieux ?

Jean Pruvost

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.



Et la bobinette cherra...

Qui ne connaît *Le Petit Chaperon rouge* (1697), conte célèbre de Charles Perrault (1628-1703) et notamment la réponse de la mère-grand, malade et alitée, au loup qui se fait passer pour la fillette et demande à entrer : « **Tire la chevillette et la bobinette cherra.** » Puis, c'est la même réponse que fait à la fillette le loup, qui a, entre-temps, avalé la grand-mère et refermé la porte.

Un **chaperon** est une petite chape, un capuchon enveloppant la tête, le cou et les épaules. Quant à **cherra**, c'est le futur simple, à la troisième personne du singulier, du verbe *choir*, « tomber ».

Mais qu'en est-il de la bobinette et de la chevillette?

L'imprécision des dictionnaires

De **bobinette**, aucun dictionnaire ne donne d'illustration ni d'explication claire et précise. Quant à **chevillette**, les dictionnaires sont étrangement muets à son sujet.

Le mot est un diminutif de **cheville**, qui vient du latin populaire *cavicula*, du latin *clavicula*, « petite clef ». Le sens de *clef* ne s'est pas maintenu dans **cheville**, ni dans **clavette**, laquelle, originairement, était bien une petite clef, du latin *clavis*, « clef » , ou, selon Quillet, *clavus*, « clou ». **Chevillette** et **clavette** désignent tous deux des chevilles, c'est-à-dire des pièces de bois ou de métal dont on se sert pour boucher un trou ou assembler des pièces.

En fait, seule l'encyclopédie en ligne *Wikipédia* décrit à peu près en quoi consiste le système de fermeture bobinette / chevillette, mais l'article contient quelques inexactitudes.

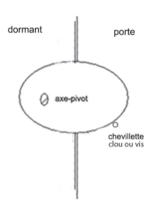
De quoi s'agit-il?

La **bobinette** est une petite pièce de bois plate, ovale ou rectangulaire, pivotante, fixée d'un côté sur l'encadrement d'une porte au moyen d'une vis ou d'un clou, ce qui rend la pièce mobile autour de cet axe.



Les portes de certains vieux meubles campagnards sont encore maintenues fermées avec des bobinettes placées au-dessus des portes. Ces bobinettes, évidemment, ne peuvent pas choir ; il faut, au contraire, les lever à la main pour ouvrir les portes.

Vu la taille des portes d'habitation, les bobinettes de celles-ci ne pouvaient cependant être placées à leur sommet, sur les linteaux, et elles l'étaient donc sur le côté. Pour empêcher



que la bobinette retombe à la verticale, on plaçait à même hauteur, sur la porte, un clou, une vis ou une cheville débordante, sur quoi la bobinette reposait. Il fallait, ici aussi, relever la bobinette pour libérer la porte.

Un grand progrès fut le remplacement du support d'un seul côté par une chevillette plus longue que l'épaisseur de la bobinette et de la porte réunies, et pouvant coulisser à travers la porte. Si la personne à l'intérieur ne voulait pas qu'on puisse entrer en venant de l'extérieur, elle ne laissait pas dépasser la chevillette à l'extérieur. Si, au contraire, elle voulait autoriser l'entrée, elle laissait la chevillette dépasser à l'extérieur et le visiteur n'avait qu'à la tirer un peu vers lui pour laisser choir, tomber, pivoter la bobinette vers le bas et libérer la porte.

Apparemment, le loup et l'enfant n'étaient pas au courant du système. Notre explication n'est qu'une hypothèse, mais c'est la seule qui « colle » parfaitement aux mots du conte de Perrault. L'article de *Wikipédia* joue sur les mots : *tire*, *retire* et *enlève* ne sont pas des synonymes.

Signalons encore que si la vis ou le clou de fixation de la bobinette est davantage serré contre le montant, point n'est même besoin d'un support sur la porte : la bobinette restera horizontale par la simple pression de l'ouvrant. On rencontre encore parfois ce système très simple de fermeture sur de petits meubles campagnards (vieilles armoires de cuisine, garde-manger) ou sur d'anciens placards de rangement.

Stéphane Brabant



Confusion des genres

Contrairement à l'anglais *gender*, le mot *genre* en français n'a jamais signifié « *sexe* », mais « groupe d'objets ou d'êtres présentant des caractères communs », manière d'être, catégorie, classe grammaticale : genre humain, genre *Canis*, genre artiste, mauvais genre, genre oratoire, genre de paysage...

Même le genre grammatical, masculin et féminin, utilisé en particulier pour désigner des êtres mâles et femelles, n'est pas foncièrement lié au sexe.

On dit en effet : un buffet, une armoire – une table, un guéridon – une salle, un salon – une cuillère, un couteau – un pavillon, une maison – un domaine, une propriété – un sein, une poitrine – la vue, le toucher...

Et aussi : une hirondelle, un martinet – un pinson, une mésange – une autruche, un émeu – une panthère, un léopard – un criquet, une sauterelle - un thon, une morue... et même un pistil, organe féminin, et une étamine, organe masculin! Et on pourrait continuer longtemps.



Dans les années 1950, le mot *gender* a commencé à être utilisé aux États-Unis par les psychiatres pour parler des différences non biologiques entre les hommes et les femmes

et le mot *genre* a peu à peu été utilisé en France au lieu de *sexe* dans le domaine des sciences sociales, mais il me semble que cet usage ne devrait pas être étendu au langage courant.

L'utilisation en français du mot *genre* dans un sens qui n'est pas le sien entraîne des confusions néfastes.

Yves Gobilliard



Les mots en famille

« Le Soleil a rendez-vous avec la Lune... »

Présenté souvent comme étant un illuminé, Charles Trenet, « le Fou chantant », s'est laissé aller à des élucubrations sur la Lune et le Soleil dans l'une de ses chansons.

Des élucubrations? Oui, mais au sens étymologique. Le mot latin *elucubratio* nous rappelle qu'il s'agit là du travail de nuit, fait à la **lueur** de la lampe ou, à tout le moins, « *au clair de la lune* ».

Dans cette comptine, notre ami Pierrot, sans doute mal **luné**, n'a pas prêté sa plume pour écrire un mot. En revanche, au Moyen Âge, les moines copistes ont pris leur plume pour ponctuer leurs écritures d'**enluminures**.



Quant aux **illustres** philosophes du Siècle des **lumières**, ils ont **illuminé** notre civilisation. Tous ces mots nous viennent de la racine indo-européenne **leuk*, qui veut dire « lumière, clarté ».

« Ouvre-moi ta porte pour l'amour de Dieu », poursuit la comptine de l'ami Pierrot. Le mot latin Deus, « Dieu », est apparenté à dies, « le jour ». La Genèse nous apprend ainsi que Dieu est lumière, du latin lumen, dérivé de *leuk-smen. Dieu n'ordonne-t-il pas « Que la lumière soit! Et la lumière fut! » ?

Quant à **Lucifer**, l'ange démoniaque, il « porte la lumière » du latin *lux*, « lumière » et *ferre*, « porter », mais il est chassé du paradis comme le rapporte l'évangéliste saint **Luc**, autre nom de la lumière, dérivé du même mot latin.

Mais revenons à la Lune!



Le français en France

« La lune est là, la lune est là, la lune est là, mais le soleil ne la voit pas! » chante Charles Trenet. Le mot latin luna est dérivé de *louksna, même racine que lumen, « lumière »! Le calendrier y consacre même un jour : le lundi, jour de la lune, du latin lunae dies.

Chez les Angles et les Saxons, la Lune n'était pas seulement l'astre de la lumière, c'était aussi l'astre qui servait à mesurer le temps. À partir de la racine *mē, « mesurer », dont dérivent mois, mesure, mètre..., les Anglais créent « moon » pour la lune et les Allemands « Mond ». Lundi devient donc tout naturellement Monday et Montag, « le jour (day, Tag) de la Lune », version anglo-saxonne.

De leur côté, les Arabes créent l'**almanach**, calendrier lunaire à partir de *al-manakh*, « lunaison ». Si la Lune influe sur les marées, nos ancêtres ont vu en elle un astre qui influençait notre humeur, ainsi celui qui est **lunatique** peut-il être bien ou mal **luné**. En anglais, le mot *lunatic* exprime l'idée d'être fou!

Fou d'amour ? Les amoureux penseront alors à la lune de miel.

Quant à nous, nous n'avons pas hésité à changer d'optique en abandonnant nos besicles au profit des **lunettes**, les verres étant à l'origine des verres ronds en forme de lune.

Mais, même avec des lunettes, comment peut-on voir si « ma chandelle est morte » ? Il faut rester lucide. Il nous faut au moins avoir un lumignon et des allumettes. Le lumignon était à l'origine la mèche d'une chandelle, ce n'est qu'au XIXe siècle que ce mot désignera une source d'éclairage produisant une faible lumière.

Espérons avoir été transparent dans nos explications, ce qui nous aura permis d'élucider les problèmes et d'être translucide en laissant passer la lumière. Le sens figuré de ces derniers mots permet d'illustrer parfaitement le sujet.

Ici, il n'est pas nécessaire de lire et relire, il vaut mieux luire et reluire.

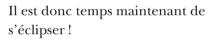
Il est temps de terminer par un clin d'œil facétieux à deux dessinateurs qui n'ont pas manqué d'idées **lumineuses** :

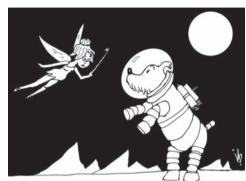




L'américain Walt Disney nous a fait rêver avec sa charmante **luciole** qui accompagne Peter Pan dans ses aventures. C'est aussi de ce même continent américain que des hommes sont partis conquérir la Lune!

Hergé les avait pourtant précédés avec Tintin dans deux célèbres albums : *Objectif Lune* et *On a marché sur la Lune...*Et le Soleil qui avait rendez-vous avec la Lune me direz-vous ?
Hergé lui a consacré *Le Temple du Soleil*.





Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

L'écume

Qu'aurais-je aimé ? L'écume de la mer Au-dessus de Trieste...

(Yves Bonnefoy.)

Les proues d'acier et d'argent Battent l'écume...

(Arthur Rimbaud.)

Du point de vue étymologique, l'écume nous viendrait, non de la crête des vagues mais, par le latin vulgaire *scuma*, du germanique occidental *skum* désignant une sorte de savon liquide (*cf.* l'allemand *Schaum*, « écume, mousse » et l'anglais *scum*, même sens). On connaît les acceptions les plus courantes du mot : mousse spumeuse et







Le français en France

blanchâtre qui se forme à la crête des vagues agitées (les moutons de la mer) ou à la surface d'un liquide qui fermente ou qu'on chauffe (bouillon, confiture en train de cuire); bave mousseuse, parfois nommée **spume** (salive à grosses bulles, du latin *spuma*, « écume »), qu'on observe aux lèvres de certains malades en crise, ou d'animaux qui viennent de fournir un effort important ou sont irrités (écumer de rage); plus rarement et par extension, sueur sur le pelage d'un animal (cheval, taureau écumants). L'Écume des jours de Boris Vian, titre de l'un de ses romans, est une expression très poétique pour évoquer le temps passé. Péjorativement, au sens de « lie, populace », écume du peuple est un peu désuet. Au sens d' « impuretés », de « chiasse de fer », de « crasse surnageant à la surface des métaux en fusion », le mot est moins connu. Il en est de même de l'écume de **défécation** (désolé! c'est le mot) qui désigne les résidus provenant des sucreries. On nomme aussi écume les débris végétaux que la mer descendante abandonne sur sable et rochers. Mais de quoi est donc faite une pipe, objet solide, en écume de mer? Appartiendrait-elle à quelque dieu marin? Certes non! Ni Neptune ni Poséidon n'ont à

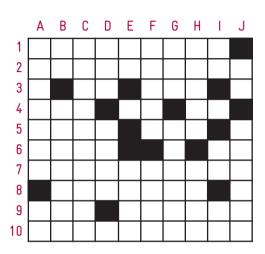


voir dans l'affaire. Il s'agit d'une pipe fabriquée avec une terre très légère et blanche dont l'aspect est semblable à celui de la sépiolite qu'on nomme **écume de mer** parce qu'elle évoque celle-ci par sa légèreté et sa coloration. La sépiolite est un silicate de magnésium hydraté et c'est donc par erreur qu'on la nomme parfois « magnésite » ou « giobertite », un carbonate. Il existe aussi des pipes

dites en **écume de terre**, pour les différencier des précédentes. Les plus connues sont les pipes de Givet, arrondissement de Mézières. Elles étaient fabriquées avec une terre calcaire blanche provenant de la région d'Andenne, dans les Ardennes belges.

Bernard Moreau-Lastère





- 1. Mangé à Vanikoro.
- 2. Aurait dû être traversé par le Titanic.
- 3. De l'or. De l'argent en papier.
- 4. Passepartout moderne. Tous réunis pour elle! Contracté.
- 5. S'attaque aux barbes en désordre. Orient.
- 6. Craint, donc... Protège le majeur.
- 7. Trois ou quatre mâts, gréé en voiles latines.
- 8. Ferai des vers.
- S'entend dans l'arène. Jour du sabbat.
- 10. Intrigant.

- A. Baronnie de Poulmic. Club fameux.
- B. Arrobase chez nous. Naviguait sur la Mésange noire.
- C. On y écrase le gypse.
- D. Le 2 en est plein. Nom de la rue de Brest réputée pour sa pluie.
- E. Rouge chez Michelin. Entrée et sortie de Venise.
- F. Peut valoir cher. Rare aux antipodes.
- **G**. Huile sans queue ni tête. Saucisson italien.
- H. Négation du droit du propriétaire. Unie.
- I. Il est gênant d'être son maire.A six faces. À payer.
- J. Unit. Tué à Marengo.



Cacographie (suite)

Dans le texte qui suit, plus de quatre-vingts fautes, de toutes sortes, se sont insidieusement glissées. Vous êtes invités à les corriger...

Votre périple depuis Paris s'est-il passé sans avatars? Au cour des 90 Kms. de votre périgrination automobile, n'avez-vous pas eu trop à faire avec les immictions d'insectes s'abattant en essains sur les petites alvéoles de vos radiateurs? N'avez-vous pas trop vitupéré contre les bouchons qui se sont succédés entre l'Avenue De la Tour d'Auvergne, la Place Clichy et la Rue De la Boëtie, en face Mr Bricolage et d'une patisserie, astucieusement nommé MIDORE dont on nous rabat les oreilles, dont on nous fait le panégérique depuis des décades. À coup sûr, sa perrénité va faire long feu...

Vous n'êtes pas sans ignorer que naguère, aux prémisses de la révolution, c'est René Nicolas de Maupéou et ses ayant-droits qui ont acquit ce moulin. Aujourd'hui encore, les contempteurs de ce grand homme d'état ne cessent de proclamer, à corps et à cris, de tout le bien qu'ils pensent à son encontre. Rappelez-vous en !

Votre audience est invitée à une visite au rytme des lieds opus 131 de Mozart et de la balade BMW 333 de Bach. Sur la porte cochaire, notez le logo IMH, car ce moulin a été inscrit en Juin 1995 à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Au premier étage, les parpings sont réunis ensemble par des briques sur champ en amiante décrépite. Au second étage, une vingtaine de vestiges a été conciencieusement mis à jour par Violet le Duc selon un shéma de le Nôtre. Au troisième, nous sablerons le Champagne devant un buffet conséquent, joliement décoré, bien achalandé. Soi dit entre nous, son prix exhorbitant met nos finances en coupe sombre. Il coutte environs 8000 euro! Bigre! Autant que le Château Yquem de l'hôtel Grillon!

Bertrand Kempf

^{*} Corrigé page X.



Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition.

1. ARMATOLES

- A. Gendarmes grecs des XVIe et XVIIe siècles.
- B. Boucliers en plastique de la police anti-émeutes.
- C. Réunions de dièses et de bémols placés à la clef.

2. ARMILLES

- A. Charmilles sans charme.
- B. Dans le chapiteau dorique, filets saillants à la base de l'échine.
- C. Dans le porc charcutier, parties du filet saillantes, à la base de l'échine.

3. ARRÊTE-BŒUF

- A. Clôture de parc à bovins montés à l'estive.
- B. Clôture de parc à bovins montée à l'estime.
- C. Nom usuel de la bugrane [plante médicinale].



Jean Laquerbe

^{*} Bonnes réponses : 5 8 7 V J



L'orthographe, c'est facile!

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples:

Genevois(e) n. pr., **genevois(e)** adj. Il y a un accent grave sur le second *e* de *Genève*, parce que celui-ci précède une syllabe finale muette. Ce n'est pas le cas dans le gentilé (ou ethnonyme), alors l'accent grave disparaît...

mont-blanc n. m. Ce nom à trait d'union désigne un dessert à la crème de marron(s) et à la crème fouettée, qui tire son nom du sommet des Alpes, le mont Blanc. Devenu un nom commun formé d'un substantif et d'un adjectif épithète, mont-blanc suit la règle d'accord normale : les deux termes varient en nombre (des monts-blancs). Autre exemple comparable : les forêts-noires (au singulier : une forêt-noire), gâteaux devant leur nom à la Forêt-Noire, outre-Rhin. N. B. : on écrit le mont Blanc pour le sommet, mais le massif du Mont-Blanc (d'où : le tunnel du Mont-Blanc), afin de bien distinguer ces deux entités distinctes.

auto-intoxication n. f. Le fait que le second élément commence par un *i* contraint à mettre un trait d'union, pour éviter d'avoir un mot agglutiné qui commencerait par « autoin ». Ce trait d'union se trouve donc aussi dans **auto-immun(e)**, **auto-immunisation**, **auto-induction**, **auto-infection**, alors que tous les autres mots composés formés avec *auto-* au sens de « de soi-même », « par soi-même », sont agglutinés.



idées (être large d') loc. *Idées* est figé au pluriel dans cette locution qualifiant une personne qui a LES idées larges, qui est tolérante, compréhensive, ouverte AUX idées d'autrui.

Jean-Pierre Colignon

Pataquès

Le pataquès, aussi dit cuir – plus rarement velours –, est une « faute de liaison, dans la prononciation, consistant [...] à faire entendre une consonne qui n'existe pas à la finale du mot précédent ». (*Trésor de la langue française*.) Les exemples fournis par l'audiovisuel sont légion.

« *Quatre-z- euros* » sont bien ressentis comme fautifs. Cependant, malgré la faute patente, certains pataquès sont acceptés. Nous pensons en particulier à la locution **entre-quatre-z-yeux**, auquel nous ajoutons des traits d'union tant ces trois mots sont étroitement liés, phonétiquement s'entend.

En consultant « quatre », le TLF nous apprend que le « z » est ajouté par euphonie, définie comme « qualité des sons agréables à entendre ou aisés à prononcer, parfois invoquée pour expliquer certains changements phonétiques dus à l'influence de phonèmes voisins (d'apr. MAR. Lex., 1933) ».

En consultant « œil, yeux », nous apprenons que la locution remonte à « 1740 entre quatre-z-yeux (PIRON, Œuvres posthumes, 77 [Dentu] dans QUEMADA. DDL, t. 19) ».

Si Quemada est d'accord, il n'y a plus qu'à amener notre pavillon!

Joseph de Miribel



Au pluriel

Pluriel des noms et des adjectifs simples (2de partie*)

Certains noms ont des pluriels particuliers ou ne changent pas de forme au pluriel.

Le **nom masculin aïeul** a pour pluriel **aïeuls** lorsqu'il désigne les grands-parents et **aïeux** lorsqu'il désigne des personnes dont on descend :

- Mon grand-père paternel est l'un de mes aïeuls.
- J'ai retrouvé la trace de certains de mes aïeux jusqu'à la onzième génération.

Le **nom masculin ciel** a pour pluriel **cieux** lorsqu'il désigne le firmament ou le paradis et **ciels** dans tous les autres cas :

- Que les étoiles sont belles dans l'immensité des cieux!
- Cet artiste aime peindre les ciels de Provence.
- Plusieurs ciels du souterrain menaçaient de s'effondrer.

Au pluriel, le **nom masculin œil** devient **yeux** : **un œil**, **des yeux**. Toutefois, en typographie et en technologie, l'on rencontre **des œils** :

> Les manches du marteau et de la cognée sont fixés dans des œils.

Le **nom masculin feu** a pour pluriel **feux – un feu**, **des feux –**, mais l'**adjectif feu** a pour pluriel **feus** avec un s:

 Mes feus arrière-grands-parents paternels habitaient dans le Sancerrois et allumaient des feux dans les vignes lors de gels printaniers.





Le mot **lieu** prend un x au pluriel lorsqu'il se rapporte à un emplacement et un s lorsqu'il désigne le poisson :

 Cette côte escarpée offre des lieux de pêche où l'on prend de beaux lieus.

Au pluriel l'adjectif vieil devient vieux :

 Un vieil homme marchait dans la rue accompagné de ses deux vieux chiens.

Enfin, les **noms se terminant par s, x et z** ne changent pas de forme au pluriel :

Un bois, des bois. Un creux, des creux. Un box, des box.
 Un gaz, des gaz.

Il en est de même pour les **adjectifs se terminant par s et x** :

- Un métal précieux, des métaux précieux.

Il convient de noter la prononciation modifiée pour le mot os :

- Un os $(oss) [\Im]$, des os $(\hat{o}) [\varOmega]$.

Délégation du Cher**

Cadeau de bienvenue!

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

^{*} La première partie a été publiée dans le numéro 259 (p. 34).

^{**} Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet. Rappelons que la délégation a publié ces chroniques sous le titre *En français correct* (voir *DLF*, nº 252, p. 59).



Le français en France

Ouï-dire

Dans la locution ou"i-dire, $ou\~i$ n'est nullement, comme on le dit parfois, le participe passé de $ou\~ir$, mais bien l'infinitif lui-même, tel qu'il se prononçait jadis et jusqu'à la fin du XVIe siècle et même audelà. À cette époque du « moyen français », en effet, on avait pris l'habitude de ne pas prononcer le r final des mots, sauf s'il suivait un e ouvert (mer, amer, fer...).

Ainsi, voler se prononçait « volé » et non « *volèr* » (c'est toujours le cas!), finir se prononçait « fini », miroir, « miroi » (d'où miroitier et non *miroirier*) et notre ouïr, « ouï ». Telle était d'ailleurs la recommandation de Vaugelas.

Cette pratique a été abandonnée dans certains cas – notamment pour les infinitifs en ir – mais, comme on le sait, a subsisté dans bien d'autres : les infinitifs en er, les suffixes -er ou -ier (boucher, boulanger, bouvier...), sans oublier les messieurs, boueu(r)x, violoneu(r)x...

Voici d'ailleurs ce qu'en disait, il y a soixante-dix ans, le grammairien Georges Gougenheim dans son ouvrage Les Mots français : « Il subsiste toutefois une trace de la prononciation en i de ces infinitifs : c'est la locution par $ou\ddot{i}$ -dire. Dans cette locution, $ou\ddot{i}$ n'est pas un participe, c'est l'infinitif $ou\ddot{i}r$ (qui signifiait "entendre"). Le sens est "par entendre dire". » Cela est d'ailleurs confirmé par Alain Rey dans son Dictionnaire historique de la langue française et explique l'invariabilité de $ou\ddot{i}$ qui, s'il était participe passé, devrait logiquement s'accorder.

Jean-Marie Dehan



Le saviez-vous?

Quelques expressions... à propos de l'âne

Pisse d'âne

Locution employée à propos d'une boisson sans goût, fade, tiédasse; pas vraiment infecte, mais assurément sans saveur. L'urine d'Aliboron serait donc neutre, inodore, complètement insipide ou insapide?...

Le coup de pied de l'âne C'est un coup porté par un lâche ou par un faible à un puissant qui n'a plus la force de répliquer. L'expression vient de la fable de La Fontaine Le Lion devenu vieux, où le roi des animaux, chargé d'ans, est attaqué par ses sujets, « devenus forts par ses faiblesses ». Y compris, en dernier, et c'est le comble de la déchéance pour le vieux fauve, par l'âne, considéré comme la honte de la nature.

Brider l'âne par la queue C'est faire les choses à l'envers. Au sens large : faire les choses maladroitement.

À laver la tête d'un âne on perd sa lessive C'est perdre son temps, ses soins et sa peine que de vouloir instruire et corriger une personne stupide et incorrigible.

C'est un âne bâté!

C'est un triple sot, un individu stupide. « Il y avait là des ânes bâtés [...], dont l'ignorance était proverbiale. » (Romain Rolland.)

Un pont(-)aux(-)ânes

Cette locution désigne une question classique, un problème rebattu, facilement maîtrisés par les professionnels, par les spécialistes, mais qui tiennent en échec les ignorants.

Être comme l'âne qui porte le vin et boit l'eau

Être sobre et sage.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Etc. (la suite...)

Il est considéré comme très désinvolte, incorrect, d'employer etc. pour abréger une énumération de noms propres de personnes. Cette utilisation peut être comprise comme voulant exprimer un sarcasme volontaire marquant le dédain, le mépris, la dérision. On utilise donc les points de suspension: Dès l'ouverture du congrès, on attend des allocutions de Paul Nord, Rémi Rador, Alex Térieur... (et non « de Paul Nord, Rémi Rador, Alex Térieur, etc. »).

Cette règle de la bienséance tombe quand les patronymes ne sont que des compléments, et il est très correct d'écrire : Son admiration allait aux chorals de Bach, aux ciels de Boudin, aux longs métrages de John Ford, aux bandes dessinées de Franquin, aux photos de Doisneau, etc.

Etc. est employé pour abréger une énumération qui risquerait d'être bien longuette, voire fastidieuse. C'est donc une impropriété que de l'employer derrière... un unique terme : « Ses après-midi étaient consacrés à la promenade, etc. ».

Doubler, tripler (ou plus !) etc. est, strictement, indéfendable : cela revient à dire plusieurs fois « et la suite et fin ». Cette pratique relève du pléonasme, de la redondance, de la battologie, de la tautologie, de la périssologie, etc. ! Toutefois, il peut y avoir des tolérances, quand l'insistance répétitive, cette entorse au purisme, apporte de façon indéniable un effet littéraire des plus heureux. Ainsi, certains sont très admiratifs de la formulation adoptée par Jacques Prévert (dans Paroles) :

LES PARIS STUPIDES

Un certain Blaise Pascal

Etc... etc...

Cette évocation humoristique du fameux pari pascalien serait bien banale si le poète classé « surréaliste libertaire » s'était contenté d'écrire : « Un certain Blaise Pascal, etc. ». Le double pléonasme passe plutôt bien, sous cette présentation, il faut le reconnaître. Mais, ici comme ailleurs, vanterait-on la « trouvaille stylistique » s'il s'agissait d'un auteur de moindre popularité ?...

Dans un texte en continu, lorsque la répétition s'impose effectivement, pour faire ressortir le sens ironique de « blablabla », il est mieux d'écrire, en toutes lettres : « et cætera, et cætera », ou : « et cetera, et cetera » : « Il a été évidemment question, comme lors des conseils municipaux précédents, du coq qui réveille tout le voisinage, des tondeuses à gazon mises en route dès 8 heures du matin le dimanche, des cars qui passent avant l'heure, et cetera, et cetera ».

Retour à des questions de composition typographique : il est interdit de « chasser » (= d'envoyer) à la ligne suivante un *etc.*, même s'il ne termine pas une phrase. L'interdiction est naturellement plus formelle encore – si cela est possible! – quand le *etc.* termine un alinéa. Pour prendre les devants et éviter ces horreurs de saisie de texte, il faut penser à mettre un(e) espace insécable devant *etc.*

Grâce à Balzac, entre autres, on n'a pas tout à fait perdu de vue la locution et cætera de notaire (= omission dans un acte notarié, pouvant entraîner des querelles) : « Les motifs de la clémence du comte envers son fils étaient puisés dans un et cætera de notaire » (L'Enfant maudit). En cet emploi, l'écriture en toutes lettres de la locution adverbiale est une obligation.

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : J'entends souvent au téléphone « Si vous êtes d'accord, appuyez sur la touche une ». Ne s'agit-il pas plutôt de la touche un ?

Réponse : En effet. La touche portant le numéro 1 doit être appelée « touche un », pour que soit respecté le genre masculin du substantif numéro, sous-entendu avant le numéral cardinal « un ». En disant « une », on oublie à tort l'origine métonymique de « la touche un ». La métonymie est un procédé par lequel un concept, celui de numéro ici, est exprimé par un terme, « touche » dans votre exemple, désignant un autre concept ; elle est favorisée par le lien étroit entre l'un et l'autre : à chaque numéro est affectée une touche.

Question: Pourtant on parle bien de la « une » d'un journal?

Réponse: C'est exact. Toutefois le Robert en six volumes considère cela comme de l' « argot journalistique » et cite préalablement « la page un » comme exemple d'emploi ordinal d' « un ». Presque toutes les branches professionnelles ont leur jargon, que l'on se doit de considérer avec tolérance.

Question : À l'inverse de ce qui se passe pour « la touche une », certains ont l'habitude de compter des objets de même catégorie et de genre féminin, des assiettes par exemple, en commençant par « un » : qu'en pensez-vous ?

Réponse: Aucune métonymie n'est plus en cause. Le numéral *un* doit être accordé au féminin : on répond par exemple, et sans hésitation, « une », et non « un », à la question « Combien d'assiettes voyez-vous ? » Le décompte des assiettes se fera donc ainsi : « Une, deux, trois..., vingt et une... »

André Choplin

Prudence, papillon!

Le Français est « frileux ». Tout mot propre lui paraît grossier. Il invente sans arrêt des trucs pour atténuer, édulcorer, « se distancier » comme il dit, en clair : pour ne pas se mouiller. En voici deux :

- « On va dire ». « On va dire » s'emploie après qu'on a dit. C'est pour dire qu'on a dit sans trop le dire. Exemple : « Elle est plutôt moche, on va dire. Il a un petit grain, on va dire ».
- « Entre guillemets ». On me dira que c'est vieux, que la ficelle date. Oui, mais il y a du neuf. Dire « entre guillemets » ne suffit plus, il faut les gestes. On place ses index en crochet de chaque côté de sa tête et on les agite spasmodiquement. Comme ça, on a l'air de se dessiner des cornes ou d'entamer une crise d'hystérie à la de Funès. Ajouter quelques grimaces et c'est parfait.

Bernard Leconte

Exclamaphorismes

Il n'est pas charitable de dire d'un borgne qu'il a l'air louche.

Je sais qu'il y a des aliments qui aident à conserver la mémoire, mais j'ai oublié lesquels.

Le jour où j'ai rencontré ma femme, j'avais prévu d'aller voir un western... J'aurais mieux fait d'épouser le cheval!

Serge Lebel



Lettre ouverte

Élève en 2^e année à l'ENA, Xavier Rousset a adressé une lettre ouverte à M^{me} Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, avec copie à la directrice de l'École, M^{me} Nathalie Loiseau. Cette lettre, dont l'objet est la « Réforme du concours d'entrée à l'ENA rendant l'anglais obligatoire : trahison du multilinguisme qui dessert l'ENA et menace, à terme, la langue française », figure sur le site de DLF. En voici des extraits.

Madame la Ministre,

Je tiens à attirer votre attention sur la communication trompeuse qui a été faite par votre ministère sur le multilinguisme à l'ENA lors de la réforme de l'épreuve de langues au concours d'entrée rendant l'anglais obligatoire et langue étrangère unique. L'arrêté du 16 avril 2014 pris par votre prédécesseur a pour effet que l'anglais sera (à partir de 2018) la seule et unique langue étrangère que les candidats devront maîtriser pour entrer à l'ENA. La communication de votre ministère sur le multilinguisme, une fois entré à l'ENA, relève à mon sens de l'hypocrisie (cf. la réponse du ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique publiée dans le *JO Sénat* du 12/11/2015 mentionnant « l'enjeu essentiel des langues étrangères dans un cadre européen »). Dans cette communication, il n'est pas mentionné que le signal fort donné par votre ministère à l'ensemble du monde de l'enseignement secondaire et universitaire est le suivant : il est dorénavant inutile d'apprendre une autre langue que l'anglais pour entrer à l'ENA. Il en résulte une incitation très forte à poursuivre dans la voie de l'unilinguisme anglais et une démotivation pour les élèves d'apprendre dans l'enseignement secondaire une autre langue que l'anglais puisque les autres langues ne servent à rien! La réponse



du ministère sur l'apprentissage des langues étrangères – mais seulement une fois entré à l'ENA! – est donc l'arbre qui cache la forêt d'une trahison du multilinguisme. [...]

Les arguments avancés par votre ministère ¹ pour justifier l'anglais obligatoire au concours d'entrée sur les thèmes de l'économie budgétaire et de l'égalité de traitement sont difficilement recevables. Argument 1 : votre ministère justifie cette réforme par la nécessité pour les futurs hauts fonctionnaires de disposer d'un niveau d'anglais minimal à la sortie de l'école. Contre-argument 1 : il suffit d'imposer ce niveau minimal d'anglais à la sortie de l'école et non pas à l'entrée! En outre, cela permettrait de davantage rétribuer les efforts faits pendant la scolarité et rendus possibles grâce à l'excellente équipe pédagogique du département des langues de l'ENA.

Argument 2 : votre ministère justifie cette réforme pour assurer l'égalité de traitement entre les candidats. Contre-argument 2 : de quelle égalité de traitement parle-t-on dès lors que des élèves issus du concours externe ayant étudié dans des instituts d'études politiques sont partis en échange dans des pays anglophones, tandis que d'autres sont partis en pays lusophones, hispanophones, ou germanophones? De même pour les élèves issus du troisième concours : certains ont travaillé huit ans au Royaume-Uni, aux États-Unis ou en entreprise anglo-saxonne, tandis que d'autres ont travaillé dans une entreprise française agissant sur le seul marché français. Il est donc manifeste que, dans les nouvelles conditions de concours, les candidats n'ayant pas séjourné en pays anglophone ou travaillé dans des entreprises anglo-saxonnes se voient traités de manière inégale. Argument 3 : votre ministère justifie cette réforme au vu des difficultés d'organisation et des coûts supplémentaires que génère l'organisation des épreuves de langue. Contre-argument 3 : d'une

^{1.} La réponse de votre prédécesseur publiée au JO Sénat du 12 novembre 2015.



Le français en France

part ces coûts sont très faibles et l'économie avancée ne vaut pas pour les épreuves de langue à l'oral qui coûteront toujours autant d'heures de vacation, même avec une langue unique ; d'autre part, l'argument des coûts est trop souvent évoqué par celles et ceux qui veulent promouvoir l'anglo-américain comme langue universelle et voir disparaître les langues nationales (à ce titre, le journaliste Jean Quatremer rappelle que pour le fonctionnement des institutions de l'UE avec 24 langues officielles, le coût de la traduction n'est que de 60 centimes d'euro par an et par citoyen européen 2); enfin, avancer l'argument économique c'est oublier que l'homme européen ne vit pas que de pain, mais aussi de sa langue, de sa culture et de son identité. Utiliser l'argument économique, c'est mélanger le bien commun avec le bien marchand.

Cette trahison du multilinguisme est un coup fatal porté à la langue française alors qu'il conviendrait de remettre la langue anglaise à sa juste place. Si l'ENA a quitté Paris pour s'implanter à Strasbourg, c'était notamment pour contribuer au rayonnement de la langue française, de la pensée française à Strasbourg au cœur de l'Europe, et non pas pour contribuer à l'américanisation de l'Europe. L'ENA doit être un phare francophone sur le Rhin, ouvert au multilinguisme : elle doit briller de tous ses feux par son excellence « à la française » et non pas se coucher devant l'anglo-américain. D'ailleurs il est nécessaire - comme l'ont suggéré Claude Hagège et Maurice Druon, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française – de rappeler les inconvénients de la langue anglaise du fait de son imprécision, notamment sur le plan administratif et juridique (à titre d'exemple, la résolution 242 de l'ONU dans le conflit israélo-palestinien; ou cet accident d'avion survenu le 29 décembre 1972 en Floride suite à la réponse de la tour de contrôle « turn left, right now! »). Votre ministère devrait donc laisser et remettre l'anglais à sa juste place, plutôt que de lui dérouler le tapis rouge.

Cette réforme va à l'encontre du multilinguisme souhaité et pratiqué dans l'Union européenne. Dans les traités, la politique linguistique de l'UE a pour objectif le multilinguisme. D'ailleurs





l'Union européenne – comme la quasi-totalité des États membres de l'ONU à deux exceptions près dont les États-Unis – a adhéré à la convention de l'UNESCO d'octobre 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dont le préambule rappelle que « la diversité linguistique est un élément fondamental de la diversité culturelle ». La Commission européenne cherche à promouvoir l'apprentissage des langues avec pour ambition que chaque citoyen maîtrise au moins deux langues étrangères en plus de sa langue maternelle. Plusieurs institutions de l'UE ont plusieurs langues de travail : la Commission et l'Office européen des brevets utilisent trois langues officielles (l'anglais, le français et l'allemand) ; le Parlement européen se doit d'assurer un multilinguisme intégral pour l'ensemble des séances plénières. Dès lors, réserver une place à part à l'anglais – notamment par rapport à l'allemand – ne se justifie nullement.

En conclusion cette réforme, comme des réactions très vives l'ont montré, dessert le multilinguisme et, par conséquent, la langue française. Cette réforme ne contribue pas au rayonnement international de l'ENA et n'envoie pas un message d'ouverture, mais bien au contraire un message de soumission de la haute administration française à Washington et au monde anglo-saxon. Je me tiens à votre disposition, Madame la Ministre, pour toute précision que vous souhaiteriez recevoir de ma part et vous prie de croire en l'assurance de ma très haute considération.

Xavier Rousset



^{2.} *Libération*, le 20 avril 2016, http://www.liberation.fr/planete/2016/04/20/le-jeu-dangereux-d-une-ue-anglophone_1447552 [ou voir *DLF*, no 260, p.16].

Le français en France



Amener, apporter?

Je veux vous faire part de l'agacement que je ressens lorsque je lis des romans contemporains et qu'à longueur de pages je vois les verbes *mener*, *amener*, *emmener*, *ramener* utilisés à la place de porter, apporter, emporter, rapporter!

On nous apprenait autrefois que le verbe *mener* et ses dérivés concernaient toutes les actions qui se faisaient en gardant un contact avec le sol :

- Je mène la voiture chez le garagiste.
- Vous amènerez vos élèves au stade.
- Il emmène ses amis avec lui.
- Nous vous ramènerons votre cheval, etc.

Mais, de nos jours, « on amène un livre » [au lieu de on apporte un livre], « elle nous ramène notre parapluie » [au lieu de elle nous rapporte notre parapluie], « il emmènera son cartable avec lui » [au lieu de il emportera son cartable avec lui]... comme si tous ces objets trottinaient à côté de nous! Cette façon de s'exprimer est devenue courante et personne ne semble y trouver à redire!

La première fois que je me suis aperçue de cette erreur, j'ai pensé écrire à l'auteur, mais j'ai rapidement constaté que ce serait peine perdue, car grand est le nombre de romanciers qui la commettent, même parmi ceux qui ont le plus de succès (ce qui n'est d'ailleurs pas une preuve de talent...).

Giselle Labat

Cadeau de bienvenue!

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Une bonne leçon

Dans le cadre de l'émission « Cash Investigation », diffusée sur France 2 le mardi 13 septembre, qui portait sur le thème « Industrie agro-alimentaire : business contre santé », l'équipe d'Élise Lucet est allée interroger le commissaire européen chargé de la Santé et de la Sécurité alimentaire, par ailleurs ex-ministre de la Santé lituanien, M. Vytenis Andriukaitis. Avant d'aborder le sujet, le commissaire s'est livré à un court plaidoyer. En images :



« Cash Investigation ? Mais vous êtes la télévision française. »



« Pourquoi mettre un mot anglais comme ça c'est étrange! »



« Autour du monde aujourd'hui, on n'utilise plus qu'une seule langue. »



« Mais vous devez quand même pouvoir utiliser un mot français! »

On espère que la leçon aura été retenue, mais on n'en est pas sûr ! $A\check{c}i\bar{u}$, « merci », Monsieur le Commissaire !

Elisabeth de Lesparda



« C'est pas juste! »

Ils l'ont vraiment dit...

M^{me} X, interviewée sur France Inter le lundi 4 octobre 2016, outre la confusion entre « alternative » et « solution, proposition, possibilité », a usé par ailleurs de l'assemblage « *juste faux* », qui peut être ressenti comme un oxymore, comme une contradiction. Il faudrait savoir : c'est juste ou c'est faux ?...

En réalité, succombant à un tic de langage, elle a utilisé *juste* sous une des acceptions de l'anglais *just* : « seulement, vraiment, tout simplement, franchement ». Et l'expression devient désopilante, car porteuse de contresens, dans le propos tenu à la radio, si l'on prend *juste* dans un de ses emplois bien français : « à peine suffisant » (un résultat tout juste suffisant). « C'est juste faux », littéralement, pourrait alors signifier : « c'est à peine faux » ! Il eût été plus avisé d'employer un autre adverbe, ou de se contenter de dire : « c'est faux ». Avez-vous identifié cette M^{me} X ?

Jean-Pierre Colignon

« C'est juste pas possible! »

Telle fut, lors d'un récent entretien radiophonique matinal, la réponse d'un responsable politique contestant la teneur d'un projet de loi. *Juste*! Combien de fois entend-on cet adjectif et adverbe, évocateur de justice ou d'exactitude, dévoyé pour tenter de magnifier l'opinion de son locuteur!

Un militant veut-il exprimer son enthousiasme quant à la participation à une manifestation de rue, il assurera qu'elle était « *juste*



énorme ». Une fille est-elle vraiment jolie, les garçons la diront « juste canon »! Naguère encore, on eût pensé que sa beauté était à la limite. Qualifier de juste un point de vue attestait alors sa réalité objective. Arriver juste à l'heure marquait la ponctualité de la personne attendue. Un compte juste qualifiait un total exact. Une cantatrice chantait juste. L'homme juste jouissait d'une conscience droite et fondait sa réputation sur l'honnêteté. La Justice avait un sens, qu'elle soit immanente ou humaine.

Juste entre aujourd'hui dans la mouvance des superlatifs qui enflent les discours. Épuisés par un usage abusif, ils ont besoin de substituts. Ce *juste*, support inapproprié d'enflure, joue désormais ces utilités. C'est juste incorrect!

Maurice Véret

Sens dessus dessous

Entendu au fil des ans sur diverses chaînes de télévision ou de radio.

- « La hausse des prix est à la baisse. »
- « L'alpiniste poursuit son ascension en hauteur. »
- « La tente a l'aspect d'un triangle équilatéral avec un côté plus petit à la base. »
- « On a restauré l'immeuble et repeinté les murs. »

On dicte des mots : « Le mot travers au pluriel, avec un s. »

« Bonne nouvelle pour les morts de froid : ils seront moins nombreux cette année. »

Et ce ministre de l'Éducation nationale au Sénat : « Tout ce que vous dites s'avère faux, s'avère archifaux. »

Alfred Herman



Quand le français se lance dans l'aventure

Il existe une sorte de roman populaire qui a connu à partir du XIXe siècle et jusqu'à nos jours un succès incroyable et qui n'en appartient pas moins pour toujours à notre patrimoine littéraire : le roman-feuilleton. Ce genre littéraire, tel quel, est un peu tombé en désuétude, mais un peu seulement, car nous verrons qu'il reste encore bien vivant en s'étant adapté aux exigences des médias contemporains.

À partir des *Mystères de Paris*, parus quotidiennement de 1842 à 1843 sous la plume d'**Eugène Sue** (1804-1857), le roman-feuilleton va connaître un tel engouement qu'un impôt spécial sera créé en considérant que les journaux publiant des romans-feuilletons faisaient une concurrence déloyale à ceux qui n'en proposaient pas. Ce sera la taxe Riancey, adoptée en juillet 1850. On s'arrachait en effet ces « feuilles de chou » pour connaître la suite de l'histoire, de la péripétie, ou de l'énigme introuvable de la veille.

Le genre fut extrêmement décrié, accusé de répandre des idées subversives, et d'être un sous-produit commercial, la preuve étant qu'il était écrit à la va-vite, au jour le jour et sans même connaître l'épisode du lendemain. Ce dernier reproche n'était pas entièrement faux. Ainsi un jour, s'estimant mal payé, **Pierre Alexis Ponson du Terrail** (1829-1871) exigea une augmentation de la part du journal pour lequel il écrivait. Devant cette demande, le directeur en question décida de se passer de ses services et de faire appel à des « nègres ». Or, dans l'épisode interrompu par le départ de Ponson du Terrail, le héros – Rocambole – avait eu le malheur d'être enfermé dans un coffre-fort. Comment le sortir de là ? Le directeur, les écrivains remplaçants, toute l'équipe du journal, personne ne put



trouver une solution à ce problème. On rappela donc Ponson du Terrail, on lui accorda son augmentation, et le lendemain, le récit reprit par cette phrase : « Ayant réussi à s'échapper du coffre-fort, Rocambole... » Même Ponson du Terrail ignorait la suite de l'histoire, et improvisait donc d'un épisode sur l'autre!



Nombreux sont les personnages et les écrivains des romans-feuilletons, et de leur dérivé les romans à épisodes et il est impossible de les citer tous! Nous ne parlerons donc que des plus connus, puisque l'objet de cet article, comme celui des précédents et du suivant, est justement d'illustrer combien la langue française est aussi à l'aise dans l'expression populaire que dans les belles lettres, contrairement à l'idée qu'on s'en fait parfois.

Émile Gaboriau (1832-1873) connut un succès populaire foudroyant à partir de 1863 avec *L'Affaire Lerouge*, où le commissaire Tabouret, dit « Tirauclair », secondé par un certain agent Lecocq, qui deviendra le personnage principal des feuilletons suivants, se font si bien connaître que Conan Doyle, de l'autre côté de la Manche, les prendra comme modèles pour créer Sherlock Holmes.

Lorsque **Gaston Leroux** (1868-1927) crée en 1907 le personnage de Rouletabille, jeune reporter de 16 ans (ça ne vous fait pas penser aussi un peu à Tintin?), il explique la raison de son nom : « Sa tête était ronde comme un boulet et c'est pour cela que ses camarades de presse lui avaient donné son surnom qui devait rester. » Il tourne résolument le roman-feuilleton du côté de la veine criminelle – *Le Mystère de la chambre jaune* (1907), *Le Parfum de la dame en noir* (1908)... –, et en donne le ressort dans *Le Fantôme de l'Opéra* (1910) : « Il ne m'a manqué que d'être aimé pour être bon », déclare ce dernier. Gaston Leroux a également inventé le personnage de la série des *Chéri-Bibi* : « Que connaît-on de Chéri-Bibi ? Un bras qui se lève et qui frappe », a-t-il lui-même écrit.



Le français en France

De même, quand Maurice Leblanc (1864-1941) imagine le personnage d'Arsène Lupin, il n'a pas idée du succès que va connaître son gentilhomme-cambrioleur. Il en dit lui-même : « L'Aiguille creuse, c'est avec L'Agence Barnett, de tous mes livres, celui que je préfère. [...] Je me demande comment j'ai pu ainsi, sans effort, en m'amusant follement même, inventer autant de péripéties. » Arsène Lupin demeure toujours la référence en matière d'imagination, d'aventure et même de fantastique. Boileau et Narcejac (respectivement 1906-1989 et 1908-1998) ont noté dans leur ouvrage sur le roman policier (1964) : « Lupin est un mythe. Maurice Leblanc ne l'a pas créé, il l'a découvert », pour notre plus grand bonheur... À propos du célèbre duo Boileau-Narcejac, signalons au passage le succès de librairie remporté actuellement par la série des aventures du commissaire Antoine Marcas – franc-maçon notoire –, écrites par le tandem Giacommetti-Ravenne (respectivement nés en 1963 et 1964) : près de vingt millions de livres déjà vendus et traduits dans une vingtaine de langues, étonnante continuité des œuvres littéraires écrites à quatre mains et héritières d'une tradition bien française remontant aux frères Goncourt.

Il faut citer également quelques autres célébrités du roman-feuilleton comme Fantômas de Pierre Souvestre (1874-1914) et Marcel Allain (1885-1969) paru en 1910 (sans oublier son corollaire pour enfants Fantômette de Georges Chaulet (1931-2012) : quarante-neuf romans à épisodes édités de 1961 à 2011). N'oubliez pas non plus Belphégor, Vidocq, ou encore L'Homme au masque de fer, d'Arthur Bernède (1871-1937). Tous ces héros de romans ont d'ailleurs une caractéristique commune qui démontre bien leur appartenance à la littérature populaire : ils ont eu tellement de succès qu'on retient leur nom, passé à la postérité et parfois même dans le langage courant, jusqu'à en oublier le nom de leurs auteurs.

Plus près de nous, poursuivant la tradition des romans à épisodes d'inspiration policière frisant parfois le fantastique (*Le Chien jaune*, 1931), on peut encore parler du *Commissaire Maigret* constamment recréé jusqu'en 1972 par le Belge **Georges Simenon** (1903-1989) tout au long de ses



soixante-quinze romans et vingt-huit nouvelles. Une vraie saga fréquemment portée à l'écran, et c'est à un autre auteur belge, Henri **Vernes** (né en 1918), que l'on doit le célèbre personnage de Bob Morane (plus de 200 épisodes). Dans le même esprit, signalons l'apparition d'OSS 117 (incarné encore récemment au cinéma par Jean Dujardin), publié à partir de 1949 par **Jean Bruce** (1921-1963), soit quatre ans avant le fameux James Bond 007 de l'Anglais Ian Fleming, qui s'en est probablement inspiré. Accordons enfin une place à part au Commissaire San-Antonio de Frédéric Dard (1921-2000) – 175 épisodes marqués par une langue d'une truculence, d'une inventivité et d'une verdeur typiquement rabelaisiennes : « J'ai fait mon œuvre avec trois cents mots. Tous les autres, je les ai inventés. ». On estime en effet à plus de dix mille les mots créés de toutes pièces par Frédéric Dard au fil de ses romans, sans compter les jeux de mots et les effets de style : « Il faut beaucoup de talent pour faire rire avec les mots, mais il faut du génie pour amuser avec des points de suspension. »

Un autre facteur commun à tous ces romans à épisodes, c'est d'avoir été fréquemment portés à l'écran, le grand ou le petit. Ils ont tous fait régulièrement, et continuent de faire, les beaux jours du cinéma et de la télévision. C'est actuellement le cas de la série des enquêtes de *Nicolas Le Floch* (alias marquis de Ranreuil), tirées des romans policiers historiques écrits depuis l'année 2000 par **Jean-François Parot** (1946).



Et on y revient donc toujours, le succès foudroyant qu'ont connu les romans-feuilletons, devenus romans à épisodes, puis feuilletons télévisés, puis séries, se poursuit grâce à un jeu littéraire qui permet de réinventer indéfiniment l'histoire : rebondissements, péripéties, intrigues, évènements, coups de théâtre et dénouements se succèdent tout au long d'aventures manifestement rocambolesques.

Alain Sulmon

Délégation du Gard



Tableau d'horreurs



- Le nom de Saint-Germain-en-Laye évoque pour tous les Français une ville royale, riche d'un patrimoine historique et architectural dont nous sommes fiers.

Cela ne semble pas toucher tous les mercantis qui profitent de sa notoriété pour prospérer. Pour implanter leurs affaires, ils dédaignent notre langue au profit de la lingua franca du « business », espérant sans doute attirer une clientèle internationale. Ils font certainement un mauvais calcul. Les étrangers qui visitent Saint-Germain-en-Laye ne sont pas les visiteurs de Disneyland. Ils viennent à la découverte de la culture, de l'histoire et du patrimoine français. Nous pouvons douter qu'ils apprécient d'être accueillis dans un restaurant qui se baptise dans la langue de McDo et de Coca-Cola. D'ailleurs, on peut craindre que le mauvais goût linguistique de ces gargotiers ne se retrouve dans les casseroles...

- La Renaissance française est une institution créée en 1915 par Raymond Poincaré pour le « rayonnement de la langue française, de la culture française et francophone ». Le Figaro du 3 juillet 2016 nous apprend qu'elle a projeté d'organiser, en décembre, un colloque à Thessalonique, sur les écrivains francophones des Balkans et la Grande Guerre. Sollicité, l'ambassadeur de France en Grèce, Christophe Chantepy,

a répondu aux organisateurs : « En quoi voulez-vous que cela intéresse la France ? » Parole maladroite ou dédain réel ? Voilà une réponse indigne d'un haut fonctionnaire qui a pour



mission de représenter la France et de la promouvoir à l'étranger.

- L'École supérieure de commerce de Dijon vient de changer de nom. Elle s'appelle désormais la « Burgundy school of business ». Elle est, comme



DIJON - LYON - PARIS - BEAUNE

indiqué sur son site internet, la « School of Wines & Spirits Business ». La maladie se propage donc! Nous dénonçons régulièrement l'anglicisation du nom de nos grandes écoles. Les écoles de commerce sont particulièrement friandes de ces appellations américanoïdes qui les déquisent en institution-de-réputation-internationale. Un nom français, c'est tellement pénible à porter! Le conseil général de la Côted'Or et le conseil régional de Bourgogne figurent parmi les soutiens de cette école. Ont-ils bien mesuré l'affront fait à notre langue et à l'image de leur région?

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

- Lu dans *Le Figaro* du 18 septembre : Une réunion du Conseil des ministres européens chargés du développe-



- Alain Sulmon,

ment, fixée au lundi 19 septembre, devait se dérouler uniquement en anglais. Informé, André Vallini, secrétaire d'État à la Francophonie, réagit vivement en menaçant de boycotter cette réunion et déclara : « Ce n'est pas au moment où la Grande-Bretagne décide de quitter l'Union européenne que le français doit baisser pavillon. » Il obtint gain de cause et il fut décidé que la réunion se tiendrait en français et en anglais. Cela devrait inspirer nos représentants à Bruxelles dont certains abandonnent notre langue au seul profit de l'anglais 1.

LACROIX

président de la délégation DLF du Gard, est abonné à La Croix. Excédé de recevoir quotidiennement la version numérique de ce journal avec le titre « Newsletter », il avait écrit plusieurs messages de protestation. À défaut de réponse satisfaisante, il avait donc signifié au journal, le 29 septembre, sa décision de dénoncer son abonnement. Le 3 octobre, il recevait un message annoncant le

changement de nom de cette lettre d'information en *Journal La Croix du...* Le signataire du message remerciait même M. Sulmon de sa « *persévérante et sympathique admonestation* » en espérant qu'il aurait le plaisir de le retrouver parmi les abonnés...

- Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a émis, le 22 septembre, un



communiqué sur son site pour informer de son intervention auprès de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) à propos de la traduction insuffisante des messages en anglais accompagnant différentes publicités à la télévision. Nous nous réjouissons de cette réaction, d'autant plus que le CSA nous avait semblé bien passif ces dernières années. Peut-être faut-il reconnaître dans cette « réanimation » les effets conjugués des saisines répétées de la Délégation DLF des Pays de Savoie et de Daniel de Poli, adhérent du Bas-Rhin. Nos adhérents peuvent appuyer ces actions en écrivant au CSA² avec, bien entendu, toute la mesure et la courtoisie qui doivent caractériser les interventions faites au nom de DLF.

Marceau Déchamps

^{1.} Est-ce une conséquence ? Une circulaire de M. Vallini, signée de M^{me} Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, a été émise le 1^{er} octobre pour rappeler les obligations des fonctionnaires en matière de respect et de promotion de la langue française. Voir texte sur le site de DLF.

CSA, Tour Mirabeau, 39-43, quai André-Citroën, 75739 Paris cedex 15 ou http://www.csa.fr/Services-en-ligne/Formulaire-pour-signaler-un-programme.



Le français en France

De quel amour blessée...



Dans De quel amour blessée. Réflexions sur la langue française, Alain Borer nous conduit à l'idée que la langue française souffrirait de deux blessures, deux faiblesses : sa grammaire compliquée, dont la fonction est de vérifier l'orthographe des mots prononcés (il existe des dictionnaires des difficultés de la langue française), et son « allégeance » aux langues étrangères. N'a-t-elle pas intégré, rendu commun, un nombre considérable

de mots d'origine arabe (bougie, jupe, etc.), germanique (accordéon, bivouac, etc), ou anglaise (bol, déodorant)?

Grand jouisseur de la langue, Rabelais encourageait à ne pas la parler comme le faisaient les juifs de la Loi : les règles de grammaire ne sont pas les Tables de la Loi. Elles évoluent. Au fil des siècles, notre langue serait-elle devenue trop difficile pour les Français, au point de la blesser? La prolifération des fautes est d'ordre diacritique : elle renvoie au 8 juin 1673, date à laquelle les académiciens prirent la décision de fixer une orthographe unique et obligatoire. Outre les plus fréquentes (par ex. : les accords), Alain Borer distingue deux types de fautes : les fredaines (dire partir à et non partir pour) et les *métaplasmes* (fautes dues à un laxisme grammatical). À cette relative acceptation, force est de constater l'abruption (mutation soudaine) du numérique dans la langue écrite avec des mots usés, à peine utilisés. C'est la langue des SMS; chaque Français en échange 300 par mois en moyenne. C'est aussi la langue abrégée : cata, manif, ordi, coloc, texto, etc. Déjà, au XII^e siècle, la langue d'oïl réduit syllabes et lettres du latin : asinus en âne, anima en âme, etc. Francisés, les mots latins perdent une syllabe sur trois. On n'apprend pas le français pour aller plus vite! Voici le silure français de la syntaxe qui abolit les tournures, réduit le vocabulaire : le verbe bouger, qui occupe la place de tous ceux qui nomment le départ : quitter, prendre congé, etc. Autre méfait du silure : la confusion du passé simple et de l'imparfait et, plus pernicieuse, celle du futur et du conditionnel, le premier disparaissant sous le second, déplaçant ainsi la valeur de la parole donnée, selon Alain Borer qui en déduit : la langue française, langue la plus écrite, serait-elle comme à bout de souffle ? Quant à l'imparfait du subjonctif, il a disparu de toutes les langues romanes ces derniers cinquante ans.

Toujours selon Alain Borer, la chute du mur de Berlin en 1989 a ouvert une brèche à l'anglo-saxon qui, depuis, se distille dans le Vieux Continent.





Si l'Allemagne s'en est remise, la France, amante blessée par une multitude d'attaques de son orthographe-grammaire, affaiblie, continue inexorablement à céder ses flancs à l'anglobal. Impossible de connaître le nombre de mots anglais qui prolifèrent de manière galopante dans la langue française pour prendre la place de ses mots : il semble que la loi Toubon, censée la protéger contre les prétentions de toute langue étrangère, se soit envolée vers des calanques grecques! Les Français abandonnent leur langue sur leur lieu de travail. Leurs élites sont formées à l'usage de l'anglais et les médias et publicitaires font dans la saxophonie: le son anglais est plus facile à retenir que le mot écrit (exemple : la tivi) plus convaincant. Bref, on nous répète que l'anglais est plus facile à apprendre et constitue le passeport de toute la planète. Son vocabulaire est très riche et sa grammaire plutôt facile.

Fort de ce double constat (fonctions de l'orthographe-grammaire et anglomanie), Alain Borer oublie le passage à l'oreille anglo-saxonne de ses contemporains pour écouter la langue d'chez nous, perpétuel va-et-vient entre le parler et l'écrit. Je, tu, il *parlécrit* le français. Je, tu, il prend la langue par tous les bouts. Alain Borer : « La langue est une eau que l'on peut recueillir dans ses deux mains. [...] Mais dès que vous refermez vos mains, vous ne pouvez la recueillir en un objet ; le langage file entre les doigts... » La linguistique échoue à la comprendre, car elle porte une humanité qui dépasse les sciences qui s'intéressent à elle. La préoccupation esthétique fait partie de cette humanité. Elle oriente et gouverne la grammaire, a formé bel au masculin pour éviter beau homme... L'écrivain de langue française doit écrire à l'oreille. Elle s'incarne dans la conversation, dans la proximité de l'interlocuteur – de la coprésence de la femme! Cette langue a inventé la galanterie, le libertinage et le marivaudage. C'est une langue de la parlure (on excelle à faire salon et causerie), une construction de l'esprit, qui ne procède d'aucun terreau et ne tient que par ses règles de grammaire. Elle s'accommode des intonations régionales. Et l'on n'entend guère qu'en Touraine, dixit Alain Borer, fûter la langue sans accent... Pendant ce temps-là, claquent au vent les « Loire Valley », « French Tech », « Free-Fit Concept », etc.

Christian Massé

^{1.} Alain Borer est poète, essayiste et critique d'art, spécialiste d'Arthur Rimbaud. Lauréat de nombreux prix littéraires, il a reçu en 2005 le prix Édouard Glissant pour l'ensemble de son œuvre, et, en 2015, le prix François Mauriac pour son essai De quel amour blessée - Réflexions sur la langue française (Gallimard,

[«] Blanche », 2014, 350 p.). Il vit en Touraine.

-

Le français pour Daniel Lacotte



Auteur d'une trentaine d'ouvrages, Daniel Lacotte, notre invité d'honneur le 13 octobre, venait de publier Dictons et Proverbes les plus truculents de la langue française (Larousse, 160 p., 12,99 €). Tout en expliquant la différence entre adage, aphorisme, dicton, proverbe, maxime, etc, cet excellent professeur nous a fait découvrir nombre de ces formulations. Il nous a confié le texte de sa conférence, que l'on peut lire intégralement sur le site de DLF. En voici les premiers paragraphes.

Dictons et proverbes énoncent souvent de curieuses évidences. Des espèces de banalités, voire des pléonasmes. Ou bien alors, ils recèlent parfois de mystérieuses hypothèses qui semblent dissimuler d'insaisissables vérités. Cependant, nos conversations quotidiennes, amicales ou professionnelles manqueraient indéniablement de couleur sans la vaillance, ô combien imagée, de toutes ces formules figées qui ont su s'imposer dans le langage oral de leur époque avant de venir jusqu'à nous. Indemnes.

Car nos dictons et proverbes ont résisté à l'érosion du temps et des modes linguistiques pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, parce qu'ils s'adossent sur l'épreuve de la nature, sur les traditions de l'agriculture, sur l'observation des animaux et sur les aléas, joyeux ou malheureux, de la vie quotidienne. En un court exposé facilement mémorisable, tout proverbe digne de ce nom enseigne une espèce de raisonnement commun qui a toujours été transmis, à son origine, par le seul truchement de la parole. Car, au temps où se forgeaient ces

moralisateurs.

expressions familières (essentiellement entre les XV^e et XVII^e siècles), quasiment personne ne savait lire ou écrire. Soulignons que le poids considérable du dogme chrétien naissant dans les liens sociaux a aussi eu une importance considérable dans la diffusion des dictons les plus

La seconde raison qui explique la longévité de tous ces aphorismes, devenus d'indispensables syntagmes figés, tient à la solide richesse de leur composition linguistique : mots curieux, truculents ou désuets; assonances et allitérations; rythmes insolites voire biscornus; évidences et tautologies proches de franches lapalissades; délicieuses figures de rhétorique; sophismes et contradictions. Sans oublier bien sûr la musique à la fois rythmée et rimée de la plupart des dictons. En fait, nous sommes toujours face à de véritables petits fragments de poésie qui cachent leur lot de mystère, d'insinuations, d'idées reçues ou d'équivoques.

Humbles propos anonymes

On aura donc compris que dictons et proverbes se présentent finalement sous l'aspect d'agréables petites saynètes qui veulent exprimer un instant remarquable dans la banalité de la vie de tous les jours. Il y a là autant de scènes populaires que d'observations forgées par la tradition, voire par la conduite superstitieuse. Nées d'humbles propos anonymes, toutes ces tournures qui touchent à l'universalité ont ensuite été portées de génération en génération. Intactes.

Ainsi, la parémiologie (domaine de la linguistique qui étudie les proverbes) ne manque jamais de surprendre. Car dictons et proverbes s'attachent à raconter le monde autrement en utilisant une méthodologie redoutablement efficace. Soit toutes ces formules très denses, souvent ratatinées sur elles-mêmes, suggèrent d'interminables récits. Un peu comme si quelque commune métaphore se transformait en un poème épique. Soit toutes ces tournures ressemblent à de petites fables condensées, à des sortes de paraboles destinées à illustrer la complexité des relations humaines. À moins qu'elles n'aient parfois été conçues pour dénoncer les difficultés de vivre en communauté. Mais attardons-nous un instant sur le point de vue strictement



linguistique, qui, comme nous l'allons constater, ne manque pas de subtilités. Sous l'angle sémantique, le proverbe possède la définition « moderne » couramment admise : structure stylistique figée, souvent métaphorique ou figurée qui propose un conseil, assène un verdict, une vérité d'expérience ou exprime une sagesse populaire. Le vrai proverbe se distingue aisément d'une vieillotte et désuète, mais néanmoins cocasse et charmante, expression familière. Néanmoins, ces formes syntaxiques populaires figées peuvent parfois ressembler à une locution proverbiale. En règle générale, cette dernière ne véhicule pas de valeur symbolique profonde. Elle ne relève que de la simple constatation (C'est le diable qui chante la grand-messe ; Sortir les braies nettes d'une affaire ; Il parle comme saint Jean Bouche d'or ; Juger une affaire sur l'étiquette du sac).

Toutefois, et chacun l'aura naturellement deviné, établir une classification immuable entre proverbe, locution proverbiale, adage, aphorisme, devise, dicton, maxime ou sentence peut légitimement être assimilé à une étrange mission impossible. [*C'est justement à cette mission impossible que s'est consacré Daniel Lacotte.*]













Daniel Lacotte, journaliste et écrivain, né en 1951 à Cherbourg.

Formation: ingénieur et docteur en sciences physiques. Carrière: directeur pédagogique du Centre de formation des journalistes de Paris et chargé de cours à l'université de Paris VIII (1983-1987); collabore à différents journaux: Le Monde, Les Échos, Sciences et Avenir, etc.; rédacteur en chef de La Tribune, Panorama du Médecin, L'Expansion, etc.; chroniqueur pour France Inter (1982), Canal+ (2004), France Bleu (2005), la Radio-télévision belge de la Communauté française (2005); auteur de romans historiques, biographies, documents, d'essais et de recueils de poèmes.

Parmi ses œuvres: L'Humour des poètes (1981), Les Conquérants de la Terre verte (1985), Erik le Viking (1992), Danse avec le diable (2002), Le Pourquoi du comment (trois tomes, 2004, 2006, 2008), Les Mots canailles (2005), Petite anthologie des mots rares et charmants (2007), Les Tribuns célèbres de l'histoire (2010), Dictionnaire des mots retrouvés (2012), Brèves de savoir (2014, rééd. 2016), Dictionnaire insolite du français truculent (2015), Dico des mots pour briller en société (2016), Erik, Leif et les autres (2016).



Nouvelles publications

DICTIONNAIRE AMOUREUX DE L'ÉCOLE

de Xavier Darcos, de l'Académie française Plon, 2016, 656 p., 25 €

Une évidence s'impose à la lecture du *Dictionnaire amoureux* de Xavier Darcos : son amour pour l'école n'est pas aveugle. Perce dans maints articles un jugement sévère sur ce qu'est actuellement l'Éducation



nationale. On n'en attendait pas moins de la part d'un homme qui a enseigné pendant vingt-cinq ans le français et la littérature à tous niveaux, du collège rural à l'université. Tristesse lucide en observant que le recul des études littéraires aura nécessairement un effet négatif sur la continuité culturelle entre les générations. Mais comment faire apprécier les textes classiques à des élèves qui ne maîtrisent pas bien la lecture, clé de tous les apprentissages ? L'auteur évoque alors avec amertume, mais non sans ironie, « les plans de bataille finissant en quenouille et les querelles à la gomme ».

Le sujet lui tient d'autant plus à cœur qu'il est en lien direct avec les inégalités engendrées par le système scolaire. « Le tri social reste inique, sur les trente-quatre pays de l'OCDE, la France se classe sur ce point à l'avant-dernière place. »

Et que dire du mépris affiché vis-à-vis des langues mortes, « qui ne sont pas mortes mais $tu\acute{e}es$ »! Ce sont pourtant de précieux instruments de l'égalité des chances, un atout pour apprendre la grammaire et l'orthographe. La charge de l'ancien ministre contre « les éternels pétitionnaires de la table rase, inusables imprécateurs professionnels depuis quarante ans », est sans indulgence. L'indignation et la déception exprimées mesurent à quel point il est exigeant pour notre École. Mais celle qu'il aime n'appartient-elle pas au monde d'hier? La lettre L comme « Laïcité » laisse poindre quelque nostalgie. Après une synthèse de toute son histoire combattante, l'auteur évoque la détermination de grandes figures telles que Jules Ferry et Ferdinand Buisson, et se demande si nous manifestons aujourd'hui la même volonté...

Est-ce à dire que notre chère École vieillit mal? L'entrée « Ennui » est instructive : « Le malaise adolescent est parfois plus profond et plus fréquent que naguère. » À cela, il y a des raisons multiples. Peut-on remédier à ces maux? Le Dictionnaire ouvre des pistes. Lire « Scandinavismes », exposé des méthodes de nos voisins nordiques, et « Réformer, leitmotiv », où l'ancien ministre relate longuement avec humour comment l'institution retisse inlassablement « la toile de Pénélope » de notre système éducatif.

Monika Romani





DICTIONNAIRE DES MOTS MANQUANTS, dirigé par Belinda Cannone et Christian Doumet Éditions Thierry Marchaisse, 2016, 214 p., 16,90 €

Il a fallu quarante-quatre auteurs pour essayer de nous proposer divers mots, qui devraient exister dans notre langue pourtant si riche... pourquoi se sont-ils lancés dans cette aventure? Tout simplement parce qu'ils ont éprouvé quelques manques en cherchant à s'exprimer de la façon la plus précise, voire la plus subtile. Et vous, cela ne vous est-il pas advenu? Cependant, il ne s'agit pas ici de vous « fournir » des

réponses, des listes de mots « manquants », mais de réfléchir à ces notions pour lesquelles nous n'en avons pas. Un orphelin n'a pas de parents, mais les parents qui ont perdu un enfant? Et qu'y a-t-il entre amour et amitié? Comment qualifier les formes si diverses de l'intelligence? Le passage de la vie à la mort? Un je-ne-sais-quoi? Une nuit sans sommeil? Où est le pronom universel, ni je ni on, ni nous? Comment dire le contraire de la nostalgie? Note sur les auteurs [parmi lesquels, notre administrateur François Taillandier]. Index des entrées. Index des termes. Nicole Vallée



AU SECOURS! LES MOTS M'ONT MANGÉ, de Bernard PIVOT, de l'Académie Goncourt Allary Editions,, 2016, 104 p., 18,90 €

Mangé par les mots? Bernard Pivot? Non, il en est plutôt obsédé, passionné. Il les aime et, grâce à Dieu, nous fait partager sa passion. Il l'avoue : il préfère en être le maître plutôt que l'esclave, même s'il les respecte, tient à ne pas les froisser et à collaborer avec eux dans l'exactitude et la justesse les plus scrupuleuses. Ici, un brin comédien, puisqu'il écrit pour la scène et joint un DVD qui le prouve éloquemment,

il joue avec eux en racontant sa vie, « en se laissant aller de temps à autre à la fantaisie, à la loufoquerie, à une vision ébouriffante de la réalité ». Si la nuit tous les mots, comme les chats, sont gris, ils peuvent dans la journée s'imposer de manière insistante, indiscrète, agaçante, comme nonobstant ou attendu que, qui donnent lieu à une saynète désopilante. Suite de réflexions cocasses sur la féminisation des noms de métiers : un carabin, une carabine..., de situations imaginaires : « Oh le beau tableau que ce jardinier effeuillant sa jardinière! », de « mots-chèvres » c'est-à-dire capricieux, têtus, rebelles... Chaque page donne une occasion de pouffer, bref un vrai bonheur! Merci à l'auteur de ces bons moments offerts par l'ancien maître d' « Apostrophes », aujourd'hui de l'académie Goncourt, même sans tatouage, même déconnecté (explications dans ce volume plein d'esprit)! Jacques Dhaussy



ANTHOLOGIE DE LA PROSE FRANÇAISE, de Suzanne Julliard

Éditions de Fallois, 2015, 1 088 p., 22 €

Une œuvre de désir, celui de lire et relire ces cent cinquante auteurs présentés par Suzanne Julliard, professeure de lettres; voilà comment nous apparaît d'emblée cette anthologie de cinq siècles de la prose française. Le fil conducteur est l'ordre thématique, permettant la présence réitérée d'un même écrivain étudié sous des angles différents, par exemple, Proust, Balzac, Chateaubriand, Flaubert, Hugo,

Montaigne... Car la consultation de la table des matières annonce la richesse remarquable de tous les états de la prose, oratoire, poétique, épistolaire, moraliste, etc.

Chaque facette est introduite par un exposé lumineux qui donne envie de redevenir étudiant. Citons en particulier le chapitre très divertissant sur la littérature satirique héritée des Latins, qui s'énonce de Rabelais à Muray avec quelques pages finales assassines extraites du *Journal* de Claudel! Mais aussi la partie consacrée à la critique, qui clôt le recueil, et permet entre autres de savourer un fort élogieux article de Balzac sur *La Chartreuse de Parme*, une analyse de *Madame Bovary* par Baudelaire, ou le brillant commentaire de la passion chez Racine signé Giraudoux. M. R.











LE POURQUOI ET LE COMMENT DES EXPRESSIONS FRANÇAISES. PETIT INVENTAIRE INSOLITE POUR LES AMOUREUX DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Delphine Gaston-Sloan

Larousse, 2016, 512 p., 14,95 €

Sans peut-être nous en rendre compte, nous agrémentons notre langage quotidien d'expressions souvent très simples, familières, voire plus rares, savantes, précieuses même, pas toujours immédiatement compréhensibles... Avoir le cafard; mettre la puce à l'oreille; tirer les marrons du feu; c'est la fin des haricots; jeter le bébé avec l'eau du bain;

dormir en chien de fusil... En voici donc près de 500, que vous allez retrouver ou découvrir. Pour chacune, ce superbe ouvrage, bien imprimé, admirablement mis en pages, vous donne, évidemment, sa signification, mais aussi son contexte, son origine, et aussi ses détournements et ses équivalents dans diverses autres langues. « Porter au pinacle », certes, mais qu'est-ce qu'un pinacle ? 1 Quel est ce « fil que l'on perd » ? 2 Quel auteur a inventé « l'esprit de l'escalier » ? 3 « Il n'en fiche pas une rame. » 4 Sommaire (par thèmes). Index. Regrettons l'absence de bibliographie. Ainsi, p. 429 est « mentionné » l'un de nos fondateurs, Maurice Rat. Sans plus... N. V.

1. Le faîte d'un édifice. 2. Celui d'Ariane. 3. Diderot. 4. Une « ramée », un fagot de bois.



« QUE VOTRE MOUSTACHE POUSSE COMME LA BROUSSAILLE ». EXPRESSION DES PEUPLES, GÉNIE DES LANGUES, de Muriel Gilbert

Ateliers Henry Dougier, 2016, 144 pages, 14,90 €

Quoi, comment, qui a dit ça ? La couverture d'un délectable ouvrage vous le révèle d'emblée. Ce tour du monde des dictons va vous surprendre, vous charmer, vous égayer... Quand vous dites : « Mon œil! », le Britannique répond : « Mon pied! ». Si chez nous « la nuit tous les chats sont gris », en Slovénie « les vaches sont noires ». Nous sommes invités à « laver notre linge sale en famille », en Russie « il ne faut pas

sortir les ordures de l'isba ». Mais que signifie, et où cela, être « plus laid qu'une voiture vue du dessous » ?¹ Où trouve-t-on « le couvercle de sa casserole » ?² Qu'est-ce donc que « l'argent braguette » ?³ Ne vous formalisez pas d'être hélé d'un « Veux-tu que j'te chauffe ? »⁴ Et des dizaines d'autres... Un agréable cadeau d'une efficace correctrice du *Monde*, « heureuse comme un poussin dans les ordures »... au Brésil. Bibliographie, blogs et sites. N. V.

1. « Être moche comme un pou » en Colombie. 2. « Chaussure à son pied » au Brésil. 3. Les allocations familiales, outre-mer. 4. Proposition (honnête) d'un taxi québécois en maraude.



DIRE, NE PAS DIRE, DU BON USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE, VOLUME 2. par l'Académie française

Éditions Philippe Rey, 2015, 192 p., 12 €

Nos quarante immortels, secondés par leurs meilleurs linguistes, viennent une fois de plus à notre secours, en nous signalant plus de 150 emplois fautifs, néologismes aberrants, expressions plus que douteuses, anglicismes superflus qui agrémentent nos conversations, voire nos écrits... sans oublier les fotes de prononciation, sur

lesquelles on sarqueu-boute, le lindi, en lisant Ouesteu-France...

Je me contenterai aujourd'hui, sans craindre le *Nicole bashing*, de vous citer quelques irrévocables exemples de ce que vous ne devez surtout pas dire (mais c'est bien sûr). À vous de corriger : « *Noir de geai. Un vol domestique. Tacler un adversaire politique. Ce coin est peureux. Shooter un mail. Trouver le bon timing. La problématique des déchets. Abonder le débat. Un appareil photo digital.* » N. V.







LES CAHIERS DE L'OEP Nº 1. PREMIER SEMESTRE 2016. CULTURE ET PLURILINGUISME

coordonné par Christian Tremblay

Éditions La Völva, « Actes, colloques et revues », 2016, 192 p., 20 €

Ce premier numéro de l'Observatoire européen du plurilinguisme s'articule autour de quatre thèmes développés par dix-sept auteurs spécialistes de leur sujet : Traduction et dialogue des cultures – Le plurilinguisme comme projet culturel – Diversité,

créativité et imaginaire – Diversité linguistique comme droit fondamental; avec des traductions en allemand, anglais, espagnol ou italien; pour mieux saisir les enjeux culturels du plurilinguisme, ou (entre autres) les subtilités de la traduction littéraire. Véronique Likforman



DICTIONNAIRE DES TERMES RARES ET LITTÉRAIRES

de Jean-Christophe Tomasi, nombreuses illustrations d'époque Éditions Chiflet et Cie, 2015, 320 p., 25 €

La langue française n'a pas fini de nous surprendre et de nous enchanter. Qui va nous le démontrer irréfutablement ? Rien de moins qu'un docteur ès sciences et professeur de mathématiques, lequel s'en est allé extraire de chez nos meilleurs auteurs quelque 800 mots rares, précieux, inédits souvent, oubliés par nos

dictionnaires usuels et toujours cités dans leur contexte littéraire... Vous ne me croirez sans doute pas? Naturellement vous savez ce qu'est un *bulbul* et qui en a parlé? Un *endriague*? Un *gastrolâtre*? Un *psylle*? Index. D'*Abadir* à *Zaile*, en passant par *élémosinaire... mandroboulos... scramasaxe...* N. V.

1. Bulbul : rossignol d'Orient (Gide). 2. Endriague : monstre fabuleux (Théophile Gautier). 3. Gastrolâtre : celui qui voue un culte à la bonne chère (Balzac). 4. Psylle : charmeur de serpents (Nerval).

À signaler :

LES LETTRES GRECQUES ET SIMILAIRES, sous la direction de Claude Gruaz, avec la contribution de l'Érofa (Études pour la rationalisation de l'orthographe du français actuel) (Lambert-Lucas, 2015, 190 p., 18 €).

- RETOUR SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ, ET AUTRES BIZARRERIES DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Martine Rousseau, Olivier Houdart, Richard Herlin (Flammarion, 2016, 320 pages, 17€).

- L'ACADÉMIE CONTRE LA LANGUE FRANÇAISE. LE DOSSIER FÉMINISATION, par Éliane Viennot, Maria Candea, Yannick Chevalier, Sylvia Duverger, Anne-Marie Houdebine (IXE. « XX-y-z », 218 p., 17 €).

- LA FABRIQUE DES MOTS. COLLOQUE DE CERISY-LA-SALLE, sous la direction de Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (Lambert-Lucas, 2016, 380 p., 39 €).

- L'EXPRESSION DE LA MANIÈRE EN FRANÇAIS, d'Estelle Moline et Dejan Stosic (Ophrys, « L'essentiel français », 2016, 216 p., 18 €).

- LANGUE ET TECHNIQUE, de Pierre Lerat (Hermann, 2016, 106 p., 22 €).

- DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, d'Alain Rey (Le Robert, nouvelle édition 2016, 2 808 p., 109 € et Appli pour iPhone/iPad, prix de lancement : 49,99 €).

- MAUVAISE LANGUE, de Marc Cassivi (Éditions Somme toute, Montréal, 2016, 101 p., liseuse, 8,99 €).

- LE POINT SUR LA LANGUE. CINQUANTE ESSAIS SUR LE FRANÇAIS EN SITUATION, de Louis Cornellier (VLB éditeur, Montréal, 2016, 184 p., 19.95 \$ CA).
- L'ORTHOGRAPHE RECTIFIÉE. LE GUIDE POUR TOUT COMPRENDRE, de Bernard Cerquiglini (Librio et Le Monde, 2016, 96 p., 3 €).
- -LE FABULEUX DESTIN DES NOMS PROPRES DEVENUS COMMUNS, de Jean Maillet (Le Figaro littéraire,
 - « Mots & Cætera », 2016, 136 p., 12,90 €).



Défense de la langue française nº 262



Vie

de l'association

Sommaire

A l'Ecole navale
Déjeuner parisien
Nouvelles des délégations
TribuneV
Assemblée générale ordinaire VII
Pouvoir

Invitation et coupon-réponse	. IX
Corrigé de la page 32	X
Solution des mots croisés	
Échos	
Bulletin d'adhésion	XIV
Prochaines réunions 3º de couvert	

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris. S'adresser exclusivement au secrétariat : 222, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP. Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Pierre Edrom, Hervé Lavenir de Buffon, Pr Jean-Jacques Rousset. Président d'honneur : M. Philippe Beaussant (†), de l'Académie française.

Président: M. Xavier Darcos, de l'Académie française. Vice-présidents: MM. Antoine Blanc et Dominique Hoppe. Trésorier: M. Christophe Faÿ.

Trésoriers adjoints : M^{mes} Françoise de Oliveira, viceprésidente d'honneur, et Corinne Mazzocchi-Mallarmé, et M. Franck Sudon.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret. Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps, viceprésident d'honneur. Administrateurs: Me Jean-Claude Amboise, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Philippe Le Pape, Nicolas Le Roux, Michel Mourlet, Jean Pruvost, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

 $\label{eq:cercle} \textbf{Cercle Ambroise-Par\'e}: pr\'esident, P^r Jean-Jacques Rousset. \\ \textbf{Cercle Blaise-Pascal}: pr\'esidente, M^{me} Paule Piednoir. \\ \textbf{Cercle des enfants}: pr\'esidente, M^{me} Françoise Etoa. \\ \textbf{Cercle franco-allemand Goethe}: pr\'esident, M. Paul Canonne. \\ \textbf{Cercle François-Seydoux}$

Cercie François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon. **Cercle Paul-Valéry** : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.





Vie de l'association

À l'École navale

Le 5 juillet à 13 h 30, en gare de Brest, les premiers lauréats du Plumier d'or 2016, Clémence, Piérina, Margot, Éline, Céleste, Zakarie, Maxime, Théo, Madeleine et Clarisse retrouvaient leurs deux accompagnateurs et entamaient leur séjour de quarante-huit heures à l'École navale sur la presqu'île de Crozon. À la différence des années antérieures, la Marine nationale accueillait les lauréats à terre et non en mer.

Un programme très dense et très complet a permis à ces deux journées de joindre l'instructif au distrayant sous un soleil magnifique. Ces activités multiples ont même libéré une petite heure pour aller se mouiller les pieds sur la belle plage de Morgat.

• La sortie en mer sur le Naïade a été une excellente entrée en matière. La visite des



ateliers de la marina et des installations de formation (notamment de ravitaillement à la mer) n'a pas manqué de soulever de nombreuses questions. La découverte de l'histoire de l'École navale et de ses élèves a captivé son monde. Enfin, peu de temps avant de quitter l'École, l'expérience du simulateur dans le bâtiment *Iphigénie* a constitué le point d'orgue de ce séjour très dense.

- Le *Primauguet*, qui en 2014 avait accueilli pendant six jours les lauréats, a été visité et cette frégate anti-sous-marine a livré une partie de ses secrets.
- La riche histoire de la base navale de Brest et la diversité de ses installations, des appontements de Laninon au canon « la Consulaire », à proximité du pont de Recouvrance, ont démontré à tous que les navires naissent, vivent et disparaissent

dans les arsenaux. Les préparatifs de Brest 2016 donnaient un petit air de fête aux austères installations militaires.

• Les marins-pompiers de Brest ont passionné l'auditoire et le déploiement de la grande échelle, flambant neuve, a eu tout son effet. Une alerte réelle a arrêté net la démonstration. Les marins-pompiers ont couru à leurs véhicules : il ne s'agissait pas d'un exercice. Seuls face à la grande échelle, il ne nous



restait plus qu'à prendre congé, nos hôtes ayant disparu, appelés par un devoir impérieux. Nos jeunes gens ont pu, sur le vif, réaliser l'intensité de cet engagement.

• La base de Lanvéoc-Poulmic a su mobiliser l'attention de l'assistance au centre d'entraînement à la survie et au sauvetage de l'aéronautique navale, doté d'installations spectaculaires, sur l'hélicoptère Lynx en cours de visite périodique et dans le domaine de la simulation.

Ce séjour à l'École navale a eu son lot de surprises : un exercice commando plein de réalisme a invité le petit groupe à la prudence et au respect des consignes, et la participation à la cérémonie des couleurs, le dernier jour, a révélé toute la grandeur de ce cérémonial dépouillé.

Ce séjour passionnant s'est achevé en gare de Brest le 7 juillet à 15 h 30. Les lauréats ont retrouvé leur famille immédiatement ou quelques heures plus tard à Paris.

Leurs accompagnateurs ont apprécié la gentillesse et la bonne éducation de ces adolescents. L'ambiance a été amicale tout au long de ces journées et le groupe, après un peu de timidité, s'est soudé autour d'un baby-foot, à la grande joie de Claude et Franck.

Claude Gangloff et Franck Sudon

Déjeuner parisien

À l'occasion de notre déjeuner d'automne, le 13 octobre, Corinne Mallarmé, qui se charge de l'organisation des rencontres culturelles et amicales, a présenté Daniel Lacotte. Nous savions tous que notre invité d'honneur est l'auteur de nombreux ouvrages sur la langue française, ses bizarreries, ses expressions et ses mots les plus truculents (voir p. 62)..., mais peu d'entre nous savaient qu'encouragé par Jacques Prévert, puis par Philippe Soupault, il est aussi l'auteur de nombreux poèmes publiés dans des revues célèbres, telles que *Poésie présente* ou *La Revue des Deux Mondes*. Que ce soit sa série intitulée *Le Pourquoi du comment* (3 tomes) ou ses autres livres consacrés à l'histoire de la langue française, tous sont remplis d'humour et relèvent d'une démarche scientifique et historique rigoureuse. G. M.-V.

Nouvelles des délégations

ALLIER

Le 19 novembre, simultanément à Gannat et à Vichy, a été organisé Le Stylo d'or.

Du président Frédéric Fossaert : « Nous organisons, dans le cadre de la semaine de la Francophonie, en collaboration avec la médiathèque de Vichy, un concours de création littéraire dénomné "Essayez-vous à l'écriture!" le 25 mars. »

BORDEAUX

« Le 10 novembre, nous dit la présidente Anne-Marie Flamant-Ciron, M. Hervé Mathurin a passionné nos adhérents en parlant de l'intérêt du livre d'entretiens. Il consacre un ouvrage à une personnalité bordelaise à partir d'entretiens qu'il a eus avec elle. Il travaille ensuite à la rédaction, toujours en accord avec son interlocuteur.

Vie de l'association

Lorsque nous n'avons pas d'intervenant, je prépare une série de questions relatives aux problèmes rencontrés au quotidien dans la langue française. C'est généralement bien suivi. »

BOUCHES-DU-RHÔNE

Le 11 septembre, à la foire des associations d'Aix-en-Provence, le président et écrivain Thierry Brayer a distribué nombre de revues et prospectus, et a répondu à une forte demande de renseignements.

BRUXELLES-EUROPE

La délégation a rénové son site (http://dlf-bruxelles.eu). Elle travaille, entre autres, à la promotion de l'intercompréhension et établit des relations avec les francophones d'Europe et d'ailleurs.

Le président René Goyer et Christian Tremblay, président de l'OEP, ont adressé une lettre à Jean-Claude Juncker au sujet de l'usage abusif de l'anglais dans les communications de la Commission européenne, et comptent poursuivre leur action jusqu'à obtenir gain de cause.

Plusieurs conférences sont en projet. Elles seront mises en œuvre sitôt le nouveau conseil d'administration au complet.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les réunions ont lieu, de 16 à 18 heures, à la Maison de la vie associative, 122 *bis*, rue du Barbâtre à Reims (entrée libre et gratuite).

- 7 janvier : « Rabelais et l'abbaye de Thélème », conférence de M. Norbert Adam.
- 4 février : « Dis-moi dix mots », Jeuconcours coordonné par M. Bernard Boller, et assemblée générale.
- 11 mars : Le Printemps des poètes, scène ouverte coordonnée par la présidente Nadine Najman (nadine.najman@orange.fr.).

CHARENTE-MARITIME

La Dictée des vendanges, le 24 septembre, extraite de *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, de Rousseau, a été commentée par le **président** Christian Barbe. Chantal Bachour, Nelly Markovic, Claudine Renneteau, Marie-Angèle Bert ont reçu Un sentiment plus fort que la Mort de Marc Levy, La Couleur du lait de Nell Leyshon, et des gâteaux offerts par le Relais du Bois Saint-Georges. Monique Collot et Françoise Barbe ont assuré la correction. Véronique Pineau a lu son émouvant poème « C'était quelqu'un, quelqu'un de bien... C'était mon voisin ». Au Relais du Bois Saint-Georges a eu lieu, le 19 novembre, la dictée du Stylo d'or, et se dérouleront, en janvier, la Dictée des Rois et l'assemblée générale ; en mars, la Dictée de printemps.

CHER

Au cours du 4º trimestre, la délégation a lancé son concours Les nouvelles de DLF 18®, et organisé deux salons du livre – l'un à Souesmes (41), l'autre à Henrichemont – et une animation culturelle ludique au profit du Téléthon, à Brinon-sur-Sauldre. Ces activités ont été conduites grâce à Françoise Normand, Philippe Leblond et Alain Roblet.

- 21 janvier, à 15 heures, à Menetou-Salon : assemblée générale, suivie d'un moment de convivialité.
- 18 au 23 janvier : Le Plumier d'or.
- Pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie : Le Plumier d'argent et remise des récompenses du concours Les nouvelles de DLF 18®.

FRANCHE-COMTÉ

Le 12 octobre, l'assemblée générale a été suivie par la conférence de M. Claude Brunet, « L'étymologie pour une meilleure compréhension du monde contemporain », la remise du prix Défense de la langue française en Franche-Comté et, enfin, par la remise des cadeaux du Plumier d'or.

Le 15 novembre, dans le cadre des Rendezvous de l'histoire du Cercle suisse, les adhérents étaient invités à la conférence de M. Jean-François Buisson : « La symbolique des cathédrales. De l'obscurité à la lumière. »

GARD

Le président Alain Sulmon écrit : « La délégation du Gard, nouvellement créée, s'est fixé, pour sa première année d'existence, l'objectif de faire participer une dizaine de collèges du département au concours du Plumier d'or. Elle a aussi lancé une opération de lutte contre l'invasion d'anglicismes dans les magasins et les médias locaux avec, déjà, quelques résultats. »

HAUTE-NORMANDIE

Du président Carl Edouin : « Je souhaite faire en juin 2017 une causerie sur le thème du choix des mots à user dans la communication météorologique. Il me semble extrêmement dommageable que les radios et télévisions usent des mots "moche", "mauvais", "triste" etc., pour désigner la pluie, même quand des régions entières souffrent de la sècheresse. C'est réduire égoïstement la France à une population citadine uniquement impatiente de s'attabler aux terrasses des cafés, et où la végétation serait en matières synthétiques! En plus de faire fi de Français dépendant économiquement d'un minimum de pluie, ne sous-estimons pas l'effet négatif dans notre subconscient de mots qui ne sont pas synonymes de joie de vivre. Et quid de notre communion avec le monde végétal pour lequel l'eau est directement vitale? Que ceux qui doutent de cette nécessaire et heureuse communion lisent Le Journal intime d'un arbre de Didier Van Cauwelaert. Je lance donc un appel aux adhérents de DLF pour qu'ils m'adressent leurs suggestions en plus des simplissimes mais grandioses "temps pluvieux" ou "temps ensoleillé". »

HAUTES-PYRÉNÉES

Le président André Jacob nous écrit : « La délégation voudrait participer à la 22e Semaine de la langue française en mars 2017 en organisant à Tarbes l'exposition : "Les origines de la langue française". »

LIBAN

M. Robert Martin nous annonce qu'au prochain trimestre sera organisé, avec l'ordre national du Mérite, un Noël pour de jeunes

enfants en grande difficulté dans un centre social de Harissa au Liban : remise de cadeaux et de bonbons.

Sont programmées une pièce de théâtre et l'assemblée générale.

M. Martin précise : « Nous avons été obligés de nous associer avec l'ONM (ce que nous ne regrettons pas) car nous avons peu d'argent en caisse malheureusement. »

LOIR-ET-CHER

Après la réunion de Romorantin, celle de Blois a rassemblé un public important : beaucoup de questions qui témoignent d'intérêt et d'inquiétude pour notre langue. À la suite de cette réunion, invitation à Radio + FM; l'émission a duré une heure. Lise Decortiat et Jean Clochard ont répondu aux questions du journaliste sur la langue française et sur DLF. Conséquence heureuse : ils sont invités à tenir régulièrement des chroniques sur la langue française!

LOT

Le 24 novembre, une soirée littéraire était organisée en partenariat avec la médiathèque de Gramat. Que le public ait été nombreux, nous dit la présidente Sandrine Mage, « présage d'autres projets de ce genre pour l'année 2017. Un "Jardin littéraire", rencontreconférence autour d'écrivains locaux pourrait être prévu pour la nouvelle année. Notre secrétaire, Gilles Fau, a fait partie de la 35e Foire du livre de Brive les 4, 5 et 6 novembre et a présenté son dernier roman Akongawoux (278 p., 20 €) et son livre de nouvelles Ce que ta plume voudra (100 p., 18 €), l'un et l'autre illustrés par son ami Gilles Palazy et publiés aux Éditions du Ver luisant. Il a aussi présenté les publications de l'association Racines à laquelle DLF est associée dans la rubrique "Langue et Littérature françaises". »

LYON

- 19 janvier : assemblée générale à 18 heures à la MJC de Monplaisir, 25, avenue des

Vie de l'association

Frères-Lumière, 69008 Lyon, terminée par le verre de l'amitié.

- 2 février, à 15 heures, au Centre culturel d'Écully : en partenariat avec la Société d'histoire, conférence de Gérard Bandelier, président du Club Niépce Lumière : suite d' « Anecdotes photographiques pendant la guerre de 1914-1918 ».
- 7 mars: journée des auteurs, à la médiathèque d'Écully de 10 heures à midi et de 13 h 30 à 16 h 30. Pour y participer, les écrivains, compositeurs, poètes... sont invités à se faire connaître, avant le 28 février, au 04 72 37 47 08 ou au 06 85 80 70.
- du 24 au 26 mars : voyage à Paris à l'occasion de l'assemblée générale de DLF. Sont prévues visites d'un musée, d'un lieu insolite et une ou deux sorties spectacles.

NIÈVRE

Projets: une soirée dans un café littéraire et une intervention en atelier auprès des résidents de l'hôpital Henri-Dunant et au Club des seniors du centre social.

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Du président Marc Favre d'Échallens: « Je signale l'activité importante de M. Claude Chapotot, qui adresse des lettres (une bonne douzaine par mois) aux médias (Télérama, Le Monde, journaux régionaux, etc.) relatives à la qualité du français

utilisé: anglicismes inutiles, en donnant les équivalents français (« capturer une image » au lieu de capter une image, « victime collatérale » pour victime par ricochet, « digital » pour numérique, « addiction » pour dépendance, « en charge de » pour chargé de, etc.); emplois fautifs (« conséquent » pour important, « loin sans faut » pour tant s'en faut, etc.). »

PAYS DE SAVOIE

Du secrétaire général Lucien Berthet : « Voici les points principaux prévus par le bureau de DLF-Pays-de-Savoie pour les prochains mois :

- reprise des courriels aux mairies dans le cadre de la campagne "communes de France pour la langue française";
- idem pour les offices de tourisme (rappel des obligations découlant de la loi Toubon, dont la double traduction);
- dépliants de DLF-Pays de Savoie à laisser dans les lieux publics (étude à reprendre...);
- interventions dans la précampagne présidentielle pour que le thème de la langue française y soit abordé. »

TOURAINE

Le président Philippe Le Pape nous écrit : « Pour la semaine de la Francophonie, nous organisons la 13º dictée ludique de Jean-Pierre Colignon, le samedi 18 mars à 14 h 30, à la Direction diocésaine, 33, rue Blaise-Pascal à Tours. »

In memoriam

Nous avons appris avec une grande tristesse la mort de notre ancien administrateur **Michel Jacques**. Après une brillante carrière de professeur de sciences physiques à la Sorbonne, il avait consacré ses années de retraite à la défense du français. Devant les difficultés rencontrées par ses étudiants, il avait compris que le français était fondamentalement la clé de toute étude scientifique. Il avait donc travaillé sans se ménager à l'informatisation de nos concours. Il souhaitait également établir des contacts directs avec les professeurs de français, qu'il encourageait à ne pas baisser les bras devant l'ampleur de leur tâche. Profondément humaniste, il avait à la fois les vertus de nos anciens instituteurs et la profondeur de pensée d'un grand scientifique. Nous le pleurons. Françoise de Oliveira

Tribune

De temps à autre, nos médias-carpettes daignent nous traduire une expression anglo-étatsunienne. Encore convient-il de respecter la signification précise des mots et de ne pas s'en tenir à un à-peu-près. Ainsi, pour désigner ces lieux bénis où vous, moi, nous tous, pouvons mettre à l'abri nos cassettes d'Harpagon et de Grandet pleines à ras bord d'étincelants « jaunets », que disent nos amis d'outre-Manche et d'outre-Atlantique ? *Tax haven*, qui signifie « havre ou refuge fiscal », devenu, pour nous autres,« paradis fiscal ». Or un paradis n'est pas forcément un havre, ou un refuge, accueillant et sûr.

Je ne vois qu'une explication, hélas! Le Français « normal » est trop inculte pour connaître ces mots et saisir la (trop subtile) différence entre un havre, un refuge et un paradis. (Je n'ose imaginer une confusion entre haven et heaven, « ciel »).

Nicole Vallée (Paris)

L'an dernier, j'avais gagné un abonnement d'un an via une dictée faite à Tourcoing en présence de M. Colignon et depuis lors, chaque fois que je reçois votre brochure, je me régale. Je suis chaque fois très impatiente de la recevoir. J'aime aussi les pages « humour ». Ça fait du bien au moral. souhaitais d'abord remercier Mme Likforman pour son intervention aux pages 15 et 16 de la brochure [DLF, nº 259]. J'ai découvert la chanson de Brassens. Je ne connaissais pas ce morceaulà. Et merci aussi pour les références pour les ouvrages. Avez-vous l'intention de faire un article similaire sur le grec ancien? Ensuite, je voudrais ajouter une information à l'article de la page 51 concernant le MOOC sur la francophonie. Figurez-vous que je suis en train de commencer à suivre un MOOC sur l'intercompréhension des langues romanes. Ce cours est donné par l'OIF http://clom-ic.francophonie.org/ et la plate-forme s'appelle « UNOW ». C'est vraiment très intéressant. Vous parlez d'ailleurs de l'article lié à ce sujet à la page X, dans la rubrique « autres publications ». [...] Pour ce CLOM, nous sommes plus ou moins 1 310 apprenants et les apprenants sont à mes yeux majoritairement roumains et brésiliens, mais le cours est donné en français et ce pendant quatre semaines. Un article concernant l'intercompréhension des langues romanes a d'ailleurs été rédigé par M. Robert Massart dans la revue belge [Nouvelles de Flandre, nº 79, à lire sur l'internet]. De plus, un très bel article dans la même brochure a été consacré à M. Claude Hagège s'intitulant « Rayonnement et précarité des langues humaines ». Très intéressant et riche d'informations selon moi...

Anne De Groote (courriel)

Petite supplique : Histoire <u>de</u> France (parce que : <u>la</u> France) mais... Histoire <u>du</u> Loir-et-Cher (parce que <u>le</u> Loir-et-Cher). Par pitié reconnaissez que *de le* fait *du* ou alors expliquez-moi, expliquez-nous, pourquoi cette incompréhensible exception à la règle, règle pleine de bon sens, du bon sens le plus élémentaire.

P.S.: pour les mêmes raisons : mots <u>de</u> Touraine mais mots <u>du</u> Loir-et-Cher (*cf.* p. 32 du nº 254 de la revue).

François Héry (Marchenoir, Loir-et-Cher)

Vie de l'association

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 25 mars 2017 à 9 h 30

à l'École des Mines, amphithéâtre L118,

60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6e.

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral
- 2. Rapport financier
- 3. Quitus donné au trésorier
- 4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
- 5. Renouvellement partiel du conseil
- **6.** Questions diverses

Le présent avis vaut convocation.

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli**.

%	
----------	--

POUVOIR

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

Défense de la langue française 222, avenue de Versailles, 75016 Paris

	om)
membre actif de l'associatio pouvoir à la personne ci-aprè	n Défense de la langue française, donne s désignée pour me représenter, parler e blée générale ordinaire du 25 mars 2017
Nom et prénom du mandatai	re
Fait à	le
Signature (précédée de « Bon pour pouvoir »)	

INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, **samedi 25 mars 2017**, à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra à l'**École des mines**, **amphithéâtre L118**, **60**, **boulevard Saint-Michel**, à **Paris-6**e et au déjeuner, qui aura lieu au palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6e (prix : 50 €). Carte d'identité obligatoire.

Assemblée : 9 h 30 Déjeuner : 13 heures

9/
0

COUPON - RÉPONSE*

M	(prénom et nom)
accompagné(e) de M	
et de M.	(prénom et nom)
assistera à l'assemblée générale ordinaire	
n'assistera pas à l'assemblée	
assistera au déjeuner du 25 mars 2017	
n'assistera pas au déjeuner	
* Cochez les réponses choisies.	

Ce coupon-réponse est à envoyer avant le 10 mars à M^{me} Madly Podevin, DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Il est rappelé que toute inscription au repas doit être accompagnée du règlement correspondant, soit 50 €, et qu'aucune dérogation ne pourra être obtenue.

APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jacques Dhaussy, Dominique Hoppe, Michel Mourlet, Alain Roblet et Bernard Wentzel.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 25 février 2017. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, le samedi 25 mars prochain.

Corrigé de la page 32

Votre voyage depuis Paris s'est-il passé sans incident? Au cours des 90 km de votre pérégrination automobile, n'avez-vous pas eu trop affaire avec les immixtions d'insectes s'abattant en essaims sur les petits alvéoles de vos radiateurs? N'avez-vous pas trop vitupéré contre les bouchons qui se sont succédé entre l'avenue de La Tour-d'Auvergne, la place de Clichy et la rue De La Boétie, en face de M. Bricolage et d'une pâtisserie, astucieusement nommée MIDORÉ dont on nous rebat les oreilles, dont on nous fait le panégyrique depuis des décennies? À coup sûr, sa pérennité va durer...

Vous n'êtes pas sans **savoir** que **jadis**, aux prémi**c**es de la **R**évolution, **ce sont** René-Nicolas de Maup**e**ou et ses ayant**s** droit**s** qui ont acqui**s** ce moulin. Aujourd'hui encore, les **admirateurs** de ce grand homme d'**É**tat ne cessent de proclamer, **à cor et à cri**, de tout le bien qu'ils pensent à son **endroit**. Rappelez-vous-**le**!

Votre **auditoire** est invité à une visite au rythme des lieds/lieder **Köchel** 131 de Mozart et de la ballade **BWV** 333 de Bach. Sur la porte cochère, notez le **sigle** IMH, car ce moulin a été inscrit en **j**uin 1995 à l'Inventaire des **m**onuments historiques.

Au premier étage, les parpaings sont réunis ensemble par des briques sur chant en amiante décrépit. Au deuxième étage, une vingtaine de vestiges ont été consciencieusement mis au jour par Viollet-le-Duc selon un schéma de Le Nôtre. Au troisième, nous sabrerons le champagne devant un buffet abondant, joliment décoré, bien fourni. Soit dit entre nous, son prix exorbitant met nos finances en coupe claire. Il coûte environ 8 000 euros! Bigre! Autant que le château d'Yquem de l'hôtel de Crillon!

Solution des mots croisés

du numéro 261, page 60.

	Α	В	С	D	Ε	F	G	Н	1	J
1	Р	Ε	U	Р	L	Ι	Ε	R		S
2	0	T	Τ	T	Ε	S		0	В	
3	М	Ε				Ι	S	Τ	0	
4	М		S	Α	U	G	Ε		U	М
5		F		С	Н	N			T	Ε
6	Ε	U	С	Α	L	Υ	Р	T	U	S
7	R	T		С	Α		Α	U	R	Α
8	S	Α	Р		N		R	Υ	Α	N
9		Ī	Π	Α		Ε	T	Α	N	G
10	М	Ε	N	S		S	0	U	T	Ε

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

- Bonne nouvelle: *L'humour du côté de chez Proust*, d'Hippolyte Wouters a séduit un éditeur (Glyphe, « Classiques oubliés », 2016, 160 p., 12 €) et s'est enrichi d'une préface d'Erik Orsenna, de l'Académie française!
- François Taillandier publie *Jésus*, biographie, chemin méditatif, qui tourne autour d'un mystère et finit par une touche pleine d'espérance. (Perrin, 236 p., 17 €).
- Bernard Fournier, déjà auteur d'une thèse sur la modernité de Beethoven et d'une somme sur le quatuor à cordes (Fayard, 4 volumes 1990-2010), annonce son dernier ouvrage *Le Génie de Beethoven* (Fayard « Les chemins de la musique », 440 p., liseuse 15,99 €, broché 23 €).
- Très beau livre à l'ancienne des *Fables de La Fontaine* (First, 2016, 194 p., 16,95 €), illustrées par Chaunu, choisies, commentées par Jean-Joseph Julaud, et complétées avec la fable ou le texte d'origine. À mettre dans toutes les mains.
- Traduction et Implicites idéologiques, sous la direction d'Astrid Guillaume,

- préfacé par Michaël Oustinoff (Éditions La Völva, 2016, 200 p., 24 €). « Tous les jours, des milliards de messages sont diffusés sur tous les supports et dans toutes les langues [...]. Dans ce contexte, le rôle du traducteur est capital... »
- Parfums inattendus (Éditions de la Roque, 2016, 206 p., 20 €), d'Anne-Marie Flamant-Ciron, roman d'intrigue et de mythes antiques. Pour plus d'informations : dlf.bor deaux@yahoo.fr.
- Voici le quatrième ouvrage de Marc Rousset : Adieu, l'Argent-roi. Place aux héros européens (Godefroy de Bouillon, 2016, 500 p. 37 €), « un livre de référence sur l'antinomie argent/héroïsme encore plus important à l'heure du terrorisme islamiste! »
- Original! *Un Taxi dans Paris* (Temps présent, 2016, 232 p., 18,50€), par François Vaillant, philosophe de formation, devenu chauffeur de taxi. Amoureux de la capitale, il en fait découvrir des lieux insolites et rapporte avec humour anecdotes et confidences de ses clients.
- Avec Cher Arthur... Nadine Najman décrit Rimbaud dans son environnement familial,

- amical et socio-politique (Édition du bout de la rue, 2016, 246 p., 15 €).
- Christian Massé édite Le Journal retrouvé (Christian Massé/Julien Viaud, 2016, 82 p., 15 €). L'auteur nous dit de son nouveau livre : « C'est l'usure de la plume. C'est l'écriture continue, n'importe où, n'importe quand. »
- Avec *Fragments d'archives* sous la neige (Éditions du cygne, 2016, 78 p., 12 €) Dominique Aguessy poursuit sa quête d'absolu.
- -La Richesse inouïe des langues, tel est, après le remarquable Alphabet du monde, le nouvel opuscule d'André Cherpillod (Édition La Blanchetière, 72320 Courgenard, 22 p., 1,50 €), où l'auteur-éditeur (andre.cherpillod@wanadoo. fr) analyse les différentes langues et affirme que le français est « l'une des grandes langues de culture du monde ».

MÉDIAS

- Le Figaro.fr lance une rubrique dédiée à la langue française : articles, réflexions sur la langue, conseils orthographiques, etc.
- « Parler français, c'est résister! » est un article à

Vie de l'association

lire sur le **blog de Philippe Bilger** (juillet 2016).

- L'Action nationale (septembre 2016), mensuel québécois, publie cinq articles sous le thème « Les états de la langue » (p. 19-78). On y trouve, entre autres, des textes du démographe Michel Paillé (« Les francophiles du Canada anglais »), d'un trio formé de H.L. Andersen, L. Damkjær et A. Gaulin (« Le cas du Danemark en regard du Québec : quelles langues parleronsnous en 2030 ? »).
- La Jaune et la Rouge, revue des polytechniciens (septembre) : Jean-Pierre Vérollet s'interroge : « Faut-il défendre le français en automobile ? »
- FR3 (quotidien, 17 h 30) :
 « SLAM », émission présentée par Cyril Féraud : mots croisés et agilité intellectuelle.
- La Croix (7 septembre), Laurence Cossé signale, dans article remarquable intitulé « Soumission », toute l'influence de l'anglomanie dans la vie quotidienne, de bureau, des affaires, etc. Et une semaine plus tard (14 septembre), elle suggère de commencer par nous « interdire à nous-mêmes ces paresseux tics que sont un mail, du shopping, too much et tant d'autres », en réponse aux nombreuses lettres de lecteurs qui souffrent de cette anglomanie.

- Europe 1 (14 septembre) : Thomas Joubert signale la grogne des téléspectateurs à propos de l'emploi abusif de l'anglais dans les titres et le contenu des émissions. Patrice Gélinet du CSA veut convoquer les directeurs pour les rappeler à leur obligation de l'emploi du français.
- -Le Figaro (15 septembre), Astrid de Larminat dans « Faire vivre le français avec un peu de latin », analyse un livre collectif écrit sous la direction d'Hubert Aupetit : Le Bon Air latin (Fayard, 360 p., 22 €).
- La Libre Belgique (16 septembre): sous le titre « Les masters en anglais, une menace pour le français? », un débat oppose Jean-Marie Klinkenberg, tenant du oui, et Marc Lits, tenant du non.
- -L'Yonne républicaine (20 septembre) : lors d'une conférence, notre ami Ange Bizet, se plaçant dans une perspective historique très documentée, a défendu, « la nécessaire et inévitable évolution de l'orthographe ».
- « L'invitée » de *Télérama* (28 septembre) : Michaëlle
 Jean, secrétaire générale de la Francophonie.
- *Le Figaro* (27 septembre) : « Les correcteurs, gardiens de la tradition », par Marie-Estelle Pech.

- Note du CESA, publiée par le ministère de la Défense (octobre 2016) : dans « La langue française : un vecteur d'influence », Clémence Bouchard parle de la francophonie dans la coopération militaire.
- Dans *L'Est républicain* du 17 octobre, un article – avec photo – sur la remise des prix du Plumier d'or organisée par la délégation de Franche-Comté pour les lauréats de cette région.
- Sud Radio (20 octobre), notre administrateur Jean-Marc Schroeder a été invité par la journaliste Claire Younsi au débat contradictoire : « Le français va devenir une langue morte. »
- Le Figaro (20 octobre) consacre une page à Alain Rey et à la nouvelle version du Dictionnaire historique de la langue française (cf. p. 66).
- Le Monde (28 octobre), Focus Campus, blog de Jean-Claude Lewandowski, nous dit que les « grandes écoles de gestion "s'agenouillent" devant la langue anglaise ».
- *Le Monde* (9 novembre) dénonce le niveau en orthographe des écoliers français.
- France Inter (15 novembre), l'illettrisme était l'un des sujets de « La Tête au carré » de Mathieu Vidard.

- Le Figaro (17 novembre) Interrogé par Astrid de Larminat, Michael Edwards, de l'Académie française, livre ses réflexions sur la langue française à l'occasion de la sortie de son livre Dialogues singuliers sur la langue française (PUF, 216 p, 14 €). Nous en reparlerons.

AUTRES PUBLICATIONS

Dans le tome 199 du Bulletin de l'Académie nationale de médecine, un hommage appuyé est rendu à notre ami Pierre Delaveau †, par Claude-Pierre Giudicelli, qui cite également son attachement à DLF.

- Francophonie vivante (mars-juin 2016) consacre un article à Jacques de Decker, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.
- La DGLFLF signale trois nouvelles publications :
- Le Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française 2016;
- L'Enrichissement de la langue française ;
- Des Mots et des Autos, édités par le Comité des constructeurs français de l'automobile (CCFA).

FÉLICITATIONS

 Henri Girard a reçu le prix de l'Orvanne littéraire 2016, décerné par le Rotary international, pour son roman Les Secrets du Club des Six (Éditions de La Rémanence, 250 p., 18 €).

 Évelyne Jollain a obtenu qu'une librairie de Lunéville expose de nombreux ouvrages contemporains sur la langue française.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

- Bernard Fripiat nous divertit avec « L'orthographe sur scène », tous les samedis au Laurette Théâtre à Paris.
- Jérôme Samuel a été sélectionné pour participer à Questions pour un champion. Il s'est « amusé à rédiger soixante phrases, afin de conforter ses connaissances par rapport à un correcteur d'orthographe et de grammaire sur internet. » Il préconise « Cordial » et « Reverso ».
- Achour Boufetta publie régulièrement sur sa page Facebook des leçons d'orthographe simples, qui sont très appréciées.
- Alain Sulmon a écrit à Havas Voyage pour dénoncer l'utilisation de « *Travel planer* », sans traduction, sur les étiquettes du personnel et sur les affiches. De même, il a réagi à un courriel de la SNCF « *Votre* city break à Paris au meilleur prix ».
- Autre protestation: Jean-Pierre Grouzard s'étonne que la SNCF utilise le mot anglais *station* à la place de gare.

- Christian Massé prépare le premier Salon du livre du Saint-Germain à Tours pour le 17 décembre, Brayo!
- Joël Conte organise les nombreux rendez-vous de l'Association rencontres européennes-europoésie. Pour la programmation et la réservation des repas : joel.f.conte@wanadoo.fr
- La 8º Dictée de Versailles se tiendra le 25 mars, à l'Université inter-âges de Versailles. Rédigée par Pascal Mignerey, elle sera lue par Jean-Christian Petitfils, historien et écrivain, qui donnera une conférence pendant la correction.
- Le 5 mars à 14 heures, au collège Saint-Ouen à Plouay, dictée organisée par la Plume de Plouay. Inscriptions: 02 97 65 69 45, et suzannecom@orange.fr.
- Les dictées de Jean-Pierre Colignon :
- dictée Soroptimist de Poitiers, ouverte à tous (12 € et 6 € pour les scolaires) : 22 janvier à 14 h 30 aux Salons de Blossac, 9 rue de la Tranchée à Poitiers.
- Paris-7e (Salon de la langue française): dictée le 15 mars.
 - Tours, 18 mars (voir p. VI).
 Renseignements et inscriptions au 06 83 24 65 33 et communication.dlf.tours@ orange.fr.

Corinne Mallarmé

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française Site: www.langue-francaise.org 222, avenue de Versailles, 75016 Paris CCP Paris 676 60 Z Tél.: 01 42 65 08 87 Iban (Identifiant international de compte) : FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053 Courriel : dlf.contact@orange.fr Je soussigné(e) (prénom et nom): Adresse où envoyer la revue : Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française. À ----- Signature : RENSFIGNEMENTS Année de naissance : -----Téléphone: Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel: Vous avez connu Défense de la langue Services que vous pourriez rendre à française par: l'Association : TARIF ANNUEL (en euros) **FRANCE** HORS DE FRANCE Bienfaiteur et mécène à partir de 100* à partir de 100 Cotisation 40* 45 et abonnement Cotisation couple 45* 50 avec abonnement Cotisation 30* 30 sans abonnement Abonnement seul 35 40 Étudiant 10 15 (moins de 25 ans) Abonnement groupé

65

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)



^{*} Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : 26 janvier 2017

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le jeudi 26 janvier, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16e (prix: 37 €). Notre invité d'honneur sera Axel Maugey, auteur de nombreux ouvrages et récemment de *La France qui nous rassemble*. Et si les Français reprenaient confiance en eux? (Eyrolles, 2016, 288 p., 17 €).

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu : samedi 25 mars 2017

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 25 mars, à 9 h 30, à l'École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6° et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, au palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6° (prix : 50 €).

Notre invité d'honneur sera le lauréat du prix Richelieu 2017, auquel notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, remettra sa récompense.

Renseignements pages VIII et IX.

Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4º des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde);
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.
 Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de 40 € par an. Un bulletin d'adhésion est inséré page XIV de ce numéro, avec les tarifs particuliers.



